

*le magazine de*

**LA PRESSE**

MONTREAL, LE SAMEDI 5 AOUT 1967

# LE CENTENAIRE DU CANADA ET LE CENTENAIRE DU QUÉBEC

COMME DANS LE BON VIEUX TEMPS

# UN MARIAGE À L'ASSOMPTION



PHOTO : MICHEL GRAVEL

## DANS NOS PAGES CETTE SEMAINE

**LES MARIAGES  
D'EPOQUE DE  
L'ASSOMPTION** 3

**CENTENAIRE DE  
L'ETAT DU QUEBEC** 8

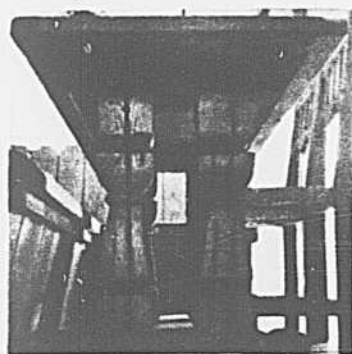


Le directeur de l'Institut d'histoire de l'université de Montréal, M. Michel Brunet, nous explique que les Québécois peuvent célébrer le centenaire d'une évolution historique qui les a fait progresser politiquement. C'est un thème nouveau.

**LES MEUBLES  
ROMANS OU  
GOTHIQUES** 12

M. Hubert Huyghe construit des meubles dont le style évoque l'architecture puissante de la voûte romane

ou l'équilibre raffiné de l'ogive gothique. Il les fait à la main et ils donnent une impression de solidité à toute épreuve.



**LA GASTRONOMIE  
PAR  
ROGER CHAMPOUX** 14

**UNE COTE D'AZUR  
POUR DIPLOMATES  
A PEKING** 16

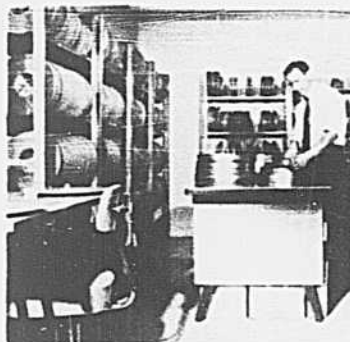
**QUEBEC VU DES  
AIRS** 18

La capitale du Québec est souvent photographiée dans ses rues étroites. Cette fois, la compagnie Kodak en

a saisi plusieurs aspects du haut des airs. Le tout en couleurs.

**L'ONF TRAVAILLE A  
PARIS** 20

L'Office national du film vient de tourner une page de sa courte histoire parisienne. Il est sorti d'une annexe de l'ambassade d'Ottawa pour se donner pignon sur rue. Il s'agit de l'étage d'un immeuble ultramoderne d'où l'on diffusera la production en France et dans six autres pays de l'ouest de l'Europe.



Nos photos :  
MICHEL GRAVEL : 3 à 6  
ARCHIVES LA PRESSE : 8 à 11  
ANTOINE DESILETS : 12 à 15  
DALMAS : 16 et 17  
LA COMPAGNIE KODAK : 18 et 19  
OFFICE DU FILM DU CANADA : 20 à 23

## À PROPOS

### L'histoire et la Confédération

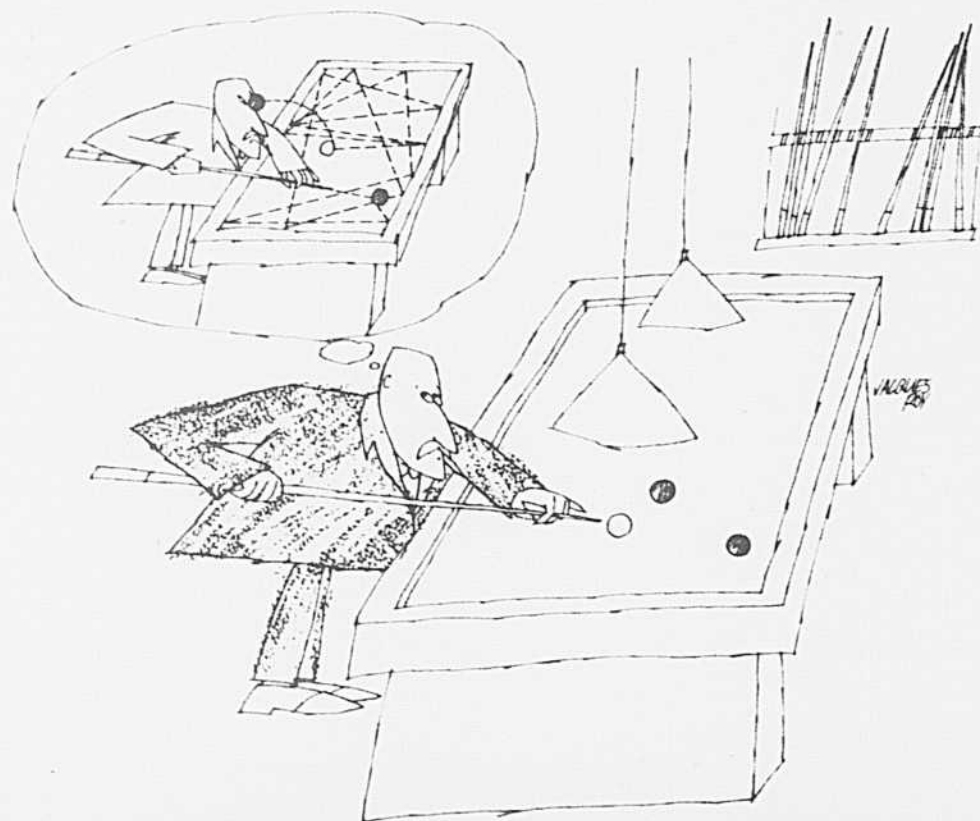
L'article que M. Michel Brunet a rédigé pour le magazine de La Presse cette semaine est important à deux points de vue. En premier lieu, son importance provient de la grande influence qu'exerce M. Brunet sur la pensée des citoyens du Québec. En effet, il n'est pas inutile de rappeler ici que M. Brunet dirige l'Institut d'histoire de l'université de Montréal. Or à cette école on forme les professeurs d'histoire de la province. On y forme probablement la majorité des professeurs d'histoire. Et ce sont eux qui, à leur tour, enseigneront à la grande masse étudiante. Ce que l'on pense en ces lieux du fameux problème de la Confédération canadienne ne peut manquer de capter l'attention des lecteurs. Car en somme les courants de pensée que l'on trouvera chez les jeunes adultes du Québec dans quinze ou vingt ans mijotent aujourd'hui dans le cerveau des professeurs.

En second lieu, l'article ne manque pas d'intérêt à cause de l'originalité de son thème. L'on n'entend pas répéter souvent en effet que le centenaire de la Confédération est aussi le centenaire du gouvernement de Québec. Bien des citoyens de chez nous, en entendant les slogans, croient que notre passé n'est qu'une suite ininterrompue d'injustices. Le sort de notre peuple n'est certainement pas le plus heureux sur terre, mais ce peuple a tout de même un instrument à Québec par lequel il peut agir. Les plus irréductibles auront peine à le nier. Le bon historien n'oublie pas ce genre de nuances et M. Brunet le souligne.

L'article de M. Brunet n'avait pas été prévu de cette façon. Il devait nous parler des perspectives d'avenir du Canada français en ce début d'un nouveau centenaire. Il a préféré réfléchir sur les cent dernières années. Son point de vue est serein, et il ne refuse pas les changements. C'est en rédigeant l'article pour le magazine qu'il a précisé sa pensée de cette façon, nous a dit l'auteur. En conclusion, il nous donne espoir et nous permet de croire que le Canada franchira d'autres étapes vers sa maturité. Quelles seront ces étapes? Nous n'en savons rien pour l'instant. Cela devrait faire l'objet d'un autre article. Mais ce dernier sera beaucoup plus difficile à rédiger.

Dans les semaines à venir, le magazine présentera deux reportages d'intérêt québécois... et Gaspésien. Il sera question de la pêche aux crevettes, cette nouvelle ressource naturelle du Golfe. Le magazine sera la première publication à publier un texte sur ce sujet. Il traitera aussi de la station de recherche en pisciculture de Grande-Rivière.

JEAN-PIERRE BONHOMME



# GAI, MARIONS-NOUS COMME ... DANS LE BON VIEUX TEMPS!

**A**H, S'IL n'y avait pas eu cette pluie..."

Le commissaire général des fêtes du 250e anniversaire de l'Assomption en est encore tout dépit. Pourquoi diable le temps n'avait-il pas collaboré, alors que tout marchait à merveille, alors que la mariée était jolie, le marié digne, alors que ces messieurs-dames, invités à la noce, avaient vraiment l'air de sortir de portraits de famille, et que la population entière, plus les amis, plus les citoyens des alentours, plus la parenté de Montréal — 20,000 personnes en tout — se préparaient

à participer le soir-même à une grande fête populaire dans l'esprit des siècles passés?

Il a plu. Beaucoup. Les douze voitures anciennes (dont certaines dataient de cent ans) qui devaient rehausser le défilé sont restées au hangar, et il fallut se munir de parapluies pour s'engouffrer dans des autos bien fermées.

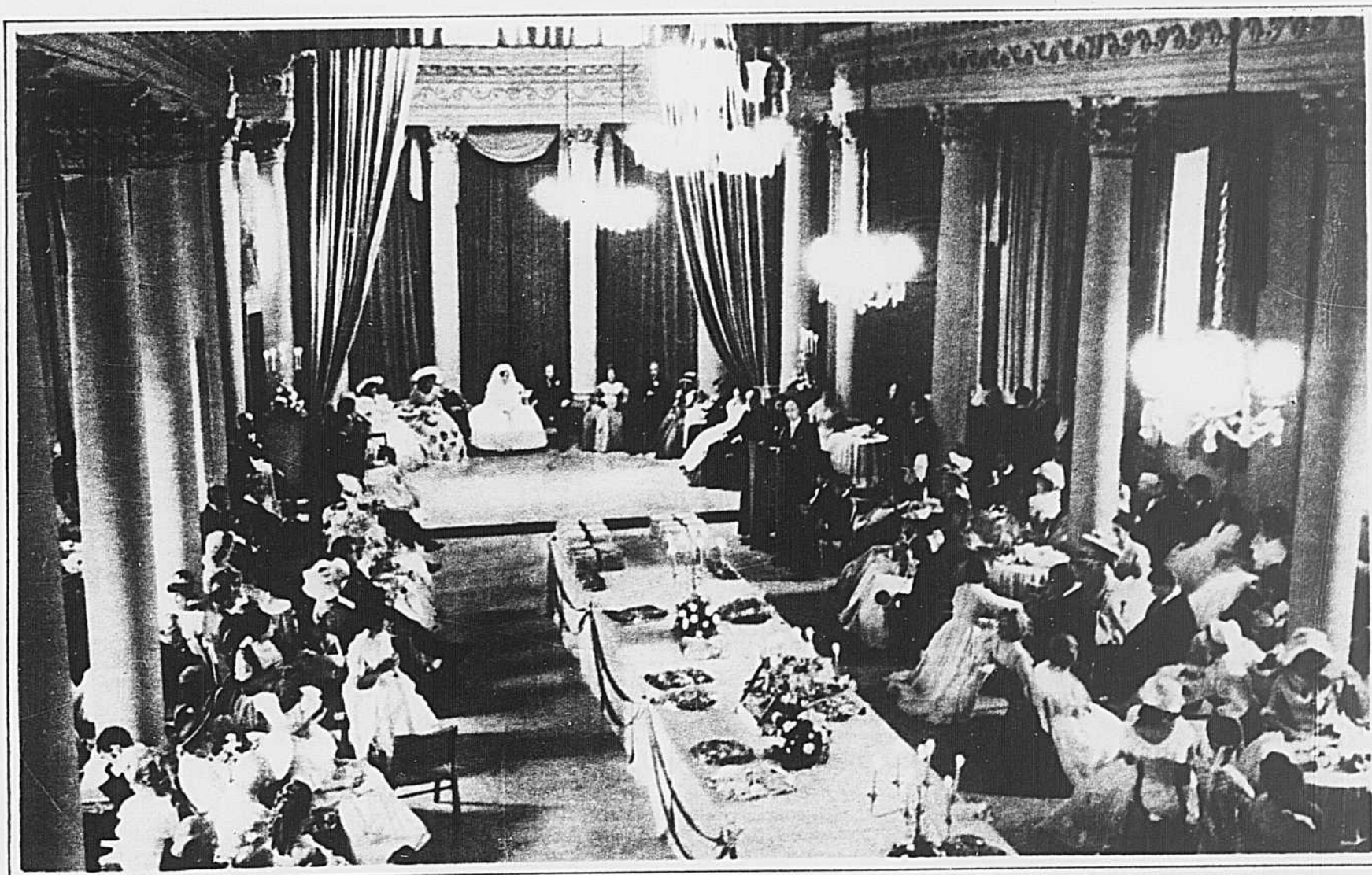
Mais à part ça, madame la marquise, tout s'est bien passé.

C'était un mariage d'époque. Un vrai mariage vraiment d'époque. En l'église paroissiale de l'Assomption, Francine Parent, téléphoniste, épousait Normand Perreault,

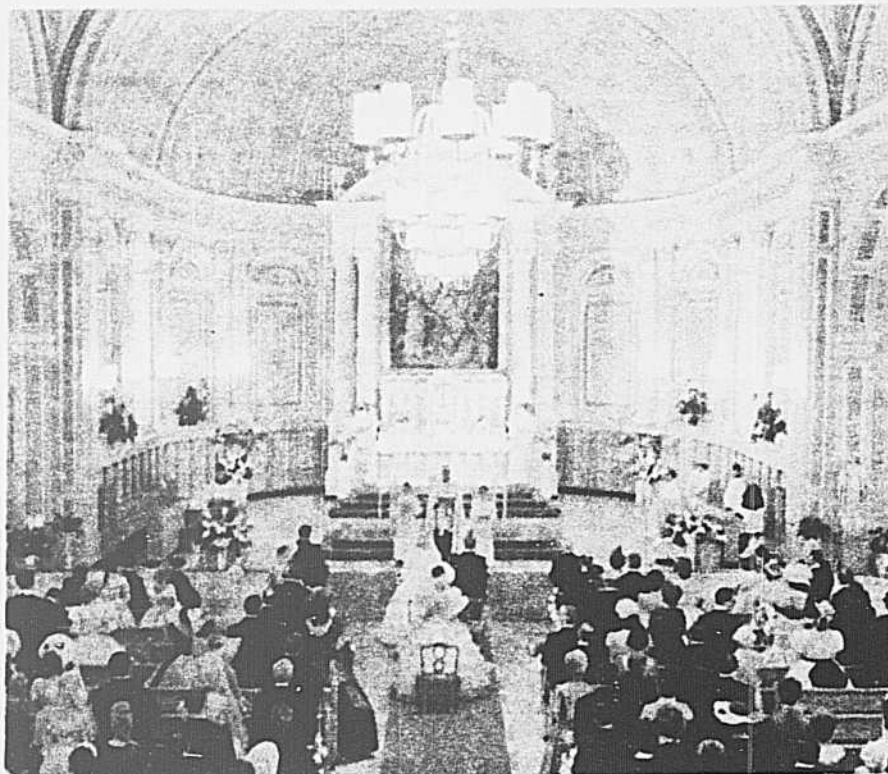
employé, devant 300 invités en costume d'époque. Coiffures savamment montées, larges crinolines, juste ce qu'il faut de fleurs, de dentelles et de falbalas, et, pour les hommes, l'habit noir et le jabot.

La petite ville de l'Assomption (7,000 habitants, 10 milles au nord-est de Montréal) fête cette année son 250e anniversaire. "Mais nous avons préféré, pour le mariage, des costumes d'il y a cent ans, souligne le commissaire général des Fêtes, M. Leo Jacques (qui s'y connaît en ce domaine : il est décorateur à Radio-Canada).

Cela, pour deux raisons.



Dans la grande salle de collège de l'Assomption — qui date de cent ans — la réception groupe les 300 invités.



Il y avait 300 invités, dont les députés fédéral et provincial, MM. Roland Comtois et Robert Lussier, le ministre d'Etat québécois M. Edgar Charbonneau, les dignitaires de L'Assomption et les membres de la commission des fêtes.



Une crinoline, bien sûr, c'est plus encombrant qu'un fourreau.



Le régiment de Lasarre, reconstitué à l'occasion du 250e anniversaire de L'Assomption, sera permanent. Ses membres ont été entraînés par des officiers des Compagnies franches de la Marine.



M. Ernest Charbonneau, chef du protocole, converse avec un policier... qui, lui, a bien le style 1967 !



M. et Mme Normand Perreault sortent de l'église. Toute la ville est là pour les accueillir.

D'abord parce que le style Louis XV, on le conçoit aisément, n'est facile ni à porter ni à mettre au point pour un aussi large groupe d'invités. Et la commission du 250e anniversaire tenait par dessus tout à éviter que cette reproduction historique vire à la mascarade.

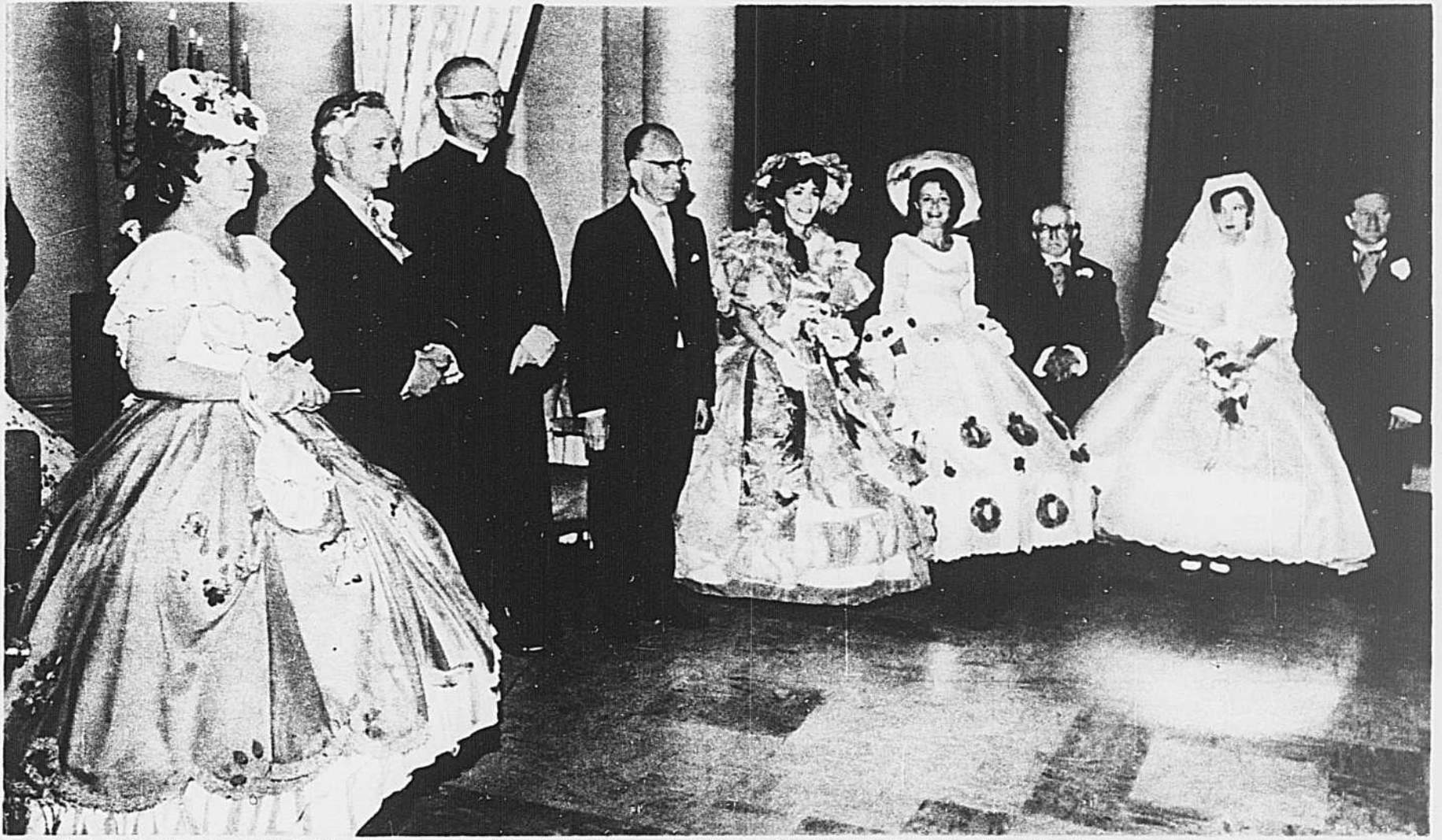
Ensuite parce que même si la fondation de L'Assomption remonte à 250 ans, c'est il y a cent ans que la ville a connu sa plus

grande prospérité. C'était alors un centre commercial important, qui comptait plusieurs industries artisanales (chaussures, ceintures flechées, etc).

L'Assomption se targue d'être le premier centre de colonisation en profondeur, dans la vallée du Saint-Laurent. Pour la première fois, on quittait la rive du fleuve pour s'enfoncer dans les terres. Il y a encore, entre le fleuve et la rivière L'Assomption,

de larges fermes où habitent les descendants directs des premiers défricheurs.

On apprend par les registres de la paroisse que la ville — qui s'appelait autrefois St-Pierre du Portage — comptait au début du siècle dernier 3,000 communiants; Montréal, à cette époque, n'en avait qu'environ 5,000. En 1810, L'Assomption faisait vivre une quinzaine d'hommes de loi.



De gauche à droite, Mme Roy et M. Christian Roy, auteur de l'"Histoire de L'Assomption", M. le curé Lucien Brien, le ministre d'Etat Edgar Charbonneau qui représentait le gouvernement québécois, la dame d'honneur, Mme Arthur Parent, mère de la mariée, M. Joseph Perreault, père du marié, Francine et Normand Perreault.



L'heure n'était pas au gogo, cet après-midi-là... Et dire que les arrière-petites-filles des belles de ce temps-là s'habillent en style "twiggy"!

C'est cela, entre autres choses, que l'on a voulu célébrer cette année, des réjouissances qui se préparent depuis deux ans — avec la collaboration entièrement bénévole d'un bon nombre de citoyens.

Et ces réjouissances durent depuis janvier. Chaque mois il y a eu fête à L'Assomption, et ça continue. Voyons voir : en février, carnaval d'antan, avec défilé de nuit, courses de coureurs de bois, concours

de sciage, réveillon, etc. Au lieu d'une "reine" ou d'une "miss", c'est une "seigneuresse" qu'on a élue, toujours pour rester fidèle à l'esprit de l'époque qu'on voulait reconstituer. Les mois qui suivent, il y eut diverses représentations artistiques dont la plus importante fut le lancement de l'"Histoire de L'Assomption", par Me Christian Roy. Le 27 mai, bal d'époque à la discothèque du col-



Le maire Jean Perreault et son épouse. Aucun lien de parenté avec la famille du marié.

lège, où douze débutants dansèrent le menuet dans une salle qui date de cent ans. Juin : mariage d'époque. Juillet : retour des mariés et fête populaire (celle, précisément, que la pluie a empêchée le jour du mariage). Août : spectacle son et lumière, sur la rivière, texte de Claude Jasmin, suivie d'une concélébration eucharistique présidée par le Cardinal Léger. Septembre : fêtes agricoles. Octobre : fête des citoyens

et hommage aux douze plus vieilles familles de la ville.

Budget total : \$50,000. Qu'on administre prudemment. Mais, ce qui est plus important, qu'on dépense dans un esprit qui n'est pas celui de toutes les fêtes d'anniversaire du genre. Au lieu de se lancer dans des manifestations de mauvais goût, inspirées du style carnavalesque des élections américaines ou des parades commerciales, la commission des fêtes de L'Assomption a tenu à recréer la couleur de l'époque et l'atmosphère des fêtes qui s'y donnaient.

C'est dans cet esprit que, pour les fêtes costumées (le bal et le mariage) on a eu des exigences précises en matière vestimentaire, et qu'on a ressuscité le régiment de Lasarre, qui, à l'instar des Compagnies franches de la Marine, sera à partir de cette année un régiment permanent. Ce régiment, arrivé en Nouvelle France en 1756,

fut cantonné pendant trois ans le long de la rivière L'Assomption, et plusieurs soldats épousèrent des filles de l'endroit. Tous les hommes qui font partie de la troupe recréée demeurent à L'Assomption, et ce sont des officiers des Compagnies franches qui les ont entraînés aux manœuvres de l'époque.

Enfin, on a également voulu faire participer la population aux réjouissances. Et c'est pour l'y encourager qu'on a préféré un véritable mariage qui devait être suivi d'une grande fête villageoise comme cela se faisait naguère à l'issue d'une noce. La Commission a fait appel aux fiancés de l'année : qui voulait se marier dans le cadre des célébrations du 250e anniversaire de la ville ? C'est finalement à Francine Parent et à Normand Perreault que revint l'honneur d'être les protagonistes du plus grand mariage jamais célébré à L'Assomption.



L'offre fut faite aux fiancés de l'année dernière : qui voulait se marier dans le cadre des célébrations du 250e anniversaire de la ville ?



Mais, petit anachronisme, ces dames du temps jadis ont des caméras !

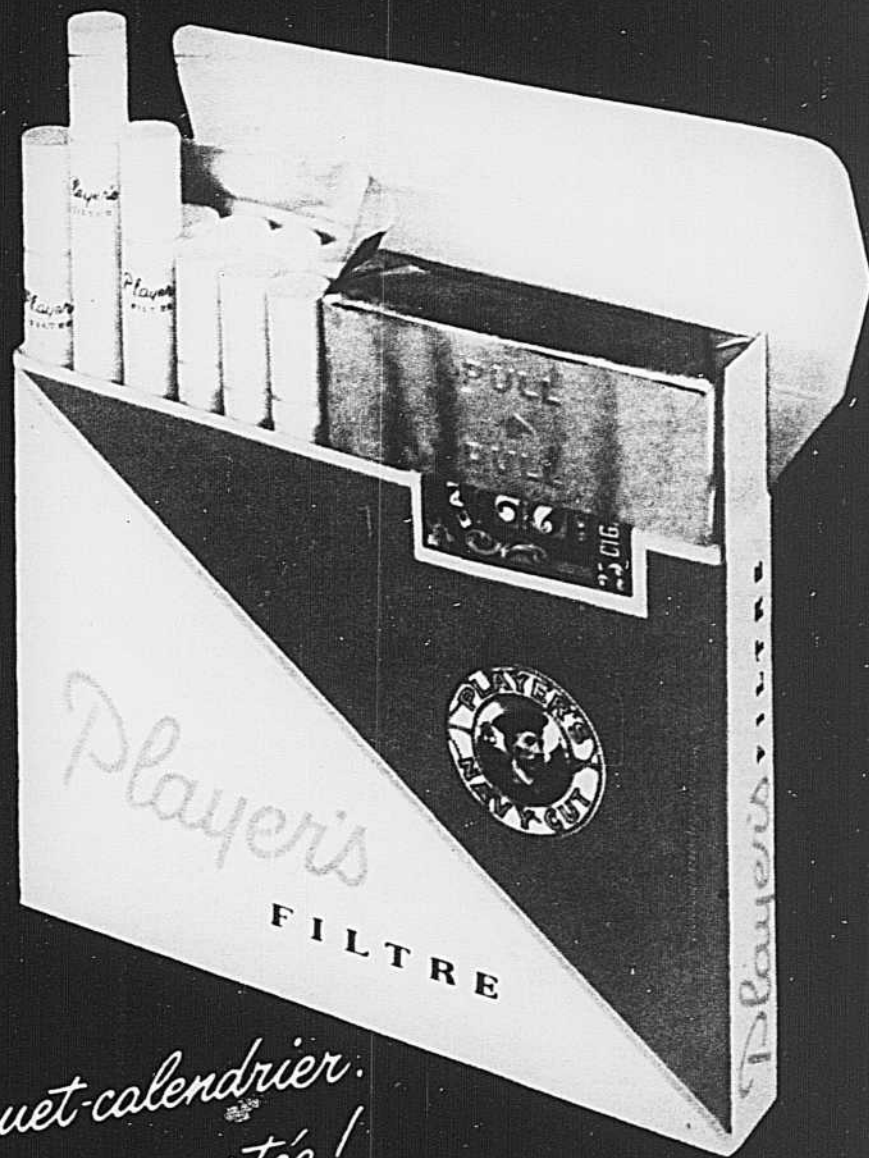


M. Christian Roy, président du comité exécutif de la commission du 250e anniversaire et auteur de "L'histoire de L'Assomption", et son épouse.



Il ne s'agissait pas uniquement d'une reconstitution. C'est un vrai "oui" que les mariés ont échangé.

Rien  
ne surpasse  
le goût  
des Player's  
filtre



*Maintenant  
en nouveau paquet-calendrier.  
Toute l'année à votre portée!*

# CENT ANS DE CONFÉDÉRATION ET CENTENAIRE DE L'ÉTAT DU QUÉBEC

**"Les Québécois peuvent célébrer le centenaire d'une évolution historique qui les a muris politiquement. Cette évolution les conduit, dans un climat propice, vers un second centenaire qui leur fera franchir d'autres étapes."**

PAR MICHEL BRUNET

MICHEL BRUNET EST DIRECTEUR DE L'INSTITUT D'HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. IL EST AUSSI MEMBRE DE L'ACADÉMIE CANADIENNE-FRANÇAISE

**O**BLIGES de vivre en sociétés et d'assurer à celles-ci un minimum d'ordre et de continuité, les hommes se donnent des lois fondamentales qui ont pour but d'organiser le pouvoir politique et de fixer les normes à l'intérieur desquelles celui-ci sera exercé. Une constitution est au service des citoyens et ceux-ci sont prêts à la soutenir aussi longtemps qu'elle répond à leurs besoins.

## Une constitution évolue ou se remplace

Une constitution n'est jamais immuable. Si le droit divin des rois ne fait plus partie de nos traditions politiques, il ne faudrait pas croire qu'il a été remplacé par l'absolutisme des textes constitutionnels.

Depuis la convocation des États généraux en 1789 jusqu'à l'établissement de la 5<sup>e</sup> République (1958), la France a connu dix-huit constitutions. La constitution de la Grande-Bretagne a constamment évolué depuis l'adoption de la Grande Charte (1215) jusqu'à l'élection récente d'un député sécessionniste gallois. Si la constitution des États-Unis (1789) est toujours en vigueur, c'est parce qu'elle a été fréquemment modifiée soit par des amendements, soit par les décisions de la Cour suprême. Le Canada lui-même, depuis la fondation de la ville de Québec (1608) jusqu'à nos jours, a vécu sous onze régimes politiques différents.

Il est donc évident que les constitutions sont des denrées périssables et qu'elles ne jouissent pas du don d'immortalité. Leur longévité dépend de leur souplesse, de leur aptitude à se transformer selon les circonstances et de la sagesse des dirigeants politiques qui les appliquent et les interprètent.

## Droit constitutionnel et maturité politique

L'adoption, le maintien et le bon fonctionnement d'une constitution manifestent le degré de maturité politique qu'a atteint une société.

Quand l'historien se rappelle les luttes féroces que se sont livrées les hommes, à travers les âges, pour la possession et l'exercice du pouvoir, il ne peut que considérer comme une étape libératrice le jour où ils ont réussi à institutionnaliser la formation des gouvernements. On a dit qu'en adoptant le régime démocratique les hommes ont jugé plus raisonnable de compter les têtes que de les couper. En se dotant de constitutions qui prévoient le partage des pouvoirs et des compétences, ils cherchent à maintenir un juste équilibre entre les forces sur lesquelles s'appuient la société et l'État afin de prévenir l'arbitraire qui résulterait de la domination d'une classe, d'une région ou d'un groupe d'intérêts.

Les solutions constitutionnelles représentent un triomphe de la raison sur la violence et chaque fois que l'homme parvient à discipliner ses instincts, il contribue au progrès même de la civilisation.

## La constitution de 1867 et celles qui l'ont précédée

Ayant en mémoire ces faits et ces principes, demandons-nous maintenant quelle place occupe la constitution actuelle du Canada parmi les lois fondamentales qui ont présidé à l'organisation de la vie politique sur le territoire canadien ?

Nous oublions trop facilement que la constitution de 1867 est celle qui a existé le plus longtemps dans l'histoire constitutionnelle du Canada. Parmi les dix régimes politiques antérieurs, seul le système du

gouvernement royal donné à la Nouvelle France en 1663 a failli devenir centenaire. Agée de cent ans, la Confédération a donc le privilège d'avoir mieux résisté que les constitutions précédentes à l'usure du temps et à l'usage des hommes. C'est une première bonne note en sa faveur. Combien de projets et de constitutions que leurs auteurs déclaraient parfaits n'ont jamais vu le jour ou se sont soldés par des échecs retentissants ? En histoire, la première épreuve que doit subir une institution politique c'est celle de la continuité.

## Le Canada, pays continental et progressiste

Qui peut prétendre que les principaux objectifs poursuivis en 1867 n'ont pas été atteints ? Il faut être aveugle pour le nier.

Les quatre colonies qui s'unirent en 1867 ont donné naissance à un pays continental qui comprend aujourd'hui dix provinces, le territoire du Yukon et les territoires du Nord-Ouest. Les gouvernements qui se sont succédé à Ottawa depuis 1867 ont poursuivi une politique vigilante destinée à assurer le peuplement et l'aménagement de la portion de continent que le Canada s'est réservée en Amérique du Nord. Les ambitions expansionnistes de la République américaine et l'incompréhension souvent manifestée par les dirigeants londoniens ne leur ont pas toujours facilité la tâche.

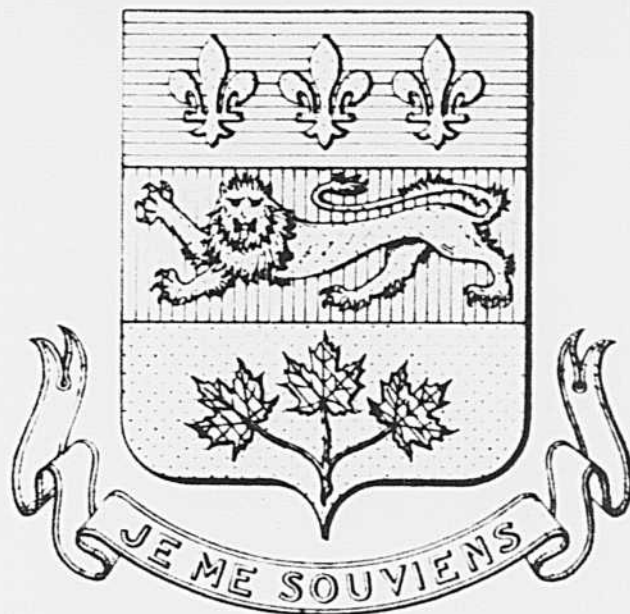
La population canadienne, qui atteint aujourd'hui 20.000.000, bénéficie d'un niveau de vie qui se compare à celui des États-Unis. La législation sociale du Canada est plus avancée que celle de ses voisins du Sud et les programmes de tous les partis politiques fédéraux s'inspirent des idéaux de la démocratie sociale, appelée aussi l'État-Providence (*Welfare State*). Quelques observateurs croient que le pays s'oriente vers la solution des pays scandinaves, qualifiée de la voie du juste milieu située entre le capitalisme libéral anarchique et le socialisme intégral totalitaire.

Au Canada, l'État (gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral) reconnaît de plus en plus ses responsabilités dans le domaine des arts, de la recherche, de l'éducation et des loisirs. Une coutume qui remonte même à l'époque de la colonisation française veut que les pouvoirs publics interviennent chaque fois que l'entreprise privée se montre incapable de satisfaire les besoins et les aspirations légitimes de la population. L'État administre des compagnies de transport ferroviaire, des postes de radio et de télévision, des usines de produits synthétiques, des compagnies d'électricité, des théâtres et des magasins de liqueurs. Si l'EXPO 67 a atteint au chef-d'œuvre c'est parce qu'elle a pu, grâce à l'intervention étatique, se soustraire au commercialisme qu'impose fatalement le *free enterprise*, si cher aux défenseurs attardés du capitalisme libéral du XIX<sup>e</sup> siècle. Les plus grands journaux des États-Unis se sont plu à le reconnaître.

En politique internationale, le Canada, encore une colonie britannique il y a cinquante ans, a pris place, entre 1919 et 1956, parmi les puissances moyennes du monde. De la Conférence de San Francisco (1945), qui institua l'Organisation des Nations unies, à la crise de Suez (1956), les représentants canadiens à l'ONU et dans les capitales étrangères ont joui d'un grand prestige et d'une influence déterminante à certains moments.

## A l'ombre paralysante du colosse américain

Des événements récents (rôle ambigu du Canada à la Commission internationale de contrôle au Vietnam et accusations de l'E-



La devise de la province de Québec "Je me souviens" qui fut longtemps interprétée comme le signe d'un attachement nostalgique et stérile au passé prend un sens entièrement nouveau depuis que les Canadiens français du Québec ont décidé non plus de subir mais de faire leur histoire. S'ils n'ont rien oublié, ils ont également appris beaucoup.

gypte conte les forces canadiennes du corps expéditionnaire des Nations unies au Moyen-Orient) ont démontré que le pays n'avait plus la même autorité dans les affaires internationales, même si son premier ministre est titulaire d'un prix Nobel de la Paix.

La révélation de cette baisse de prestige a surpris les citoyens canadiens parce que ceux-ci n'ont pas suivi avec suffisamment d'attention l'évolution de la politique étrangère et économique du Canada depuis dix ans. En s'associant aux Etats-Unis dans le cadre du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD) et en acceptant d'emmagasiner sur son territoire des armes atomiques américaines, le Canada est devenu aux yeux du tiers monde et des pays sous-développés, dont les représentants aux Nations unies ont considérablement augmenté depuis 1959, un objet d'envie et de mépris.

Prospère, le Canada appartient à la mi-

norité des Etats privilégiés. Pour maintenir sa prospérité, il s'est vendu aux Etats-Unis dont il est dorénavant un satellite. Les fondateurs du Canada de 1867, Macdonald et Cartier, et leurs successeurs des deux générations subséquentes, Laurier, Borden, Meighen, King et Bennett, ont toujours veillé à assurer l'indépendance du pays face à ses puissants voisins. Ils avaient développé une subtile politique d'équilibre entre Londres et Washington. La dislocation de l'Empire britannique et la réduction de la Grande-Bretagne au rang de brillant second des Etats-Unis après la Seconde Grande Guerre ont pris les dirigeants du Canada anglais par surprise. La crainte d'une crise économique et d'un retour au chômage d'avant-guerre les a amenés à lier davantage l'économie du Canada à celle de la république voisine. Refusant de s'imposer les sacrifices qu'aurait exigés une politique indépendante d'aménagement du territoire, le pays

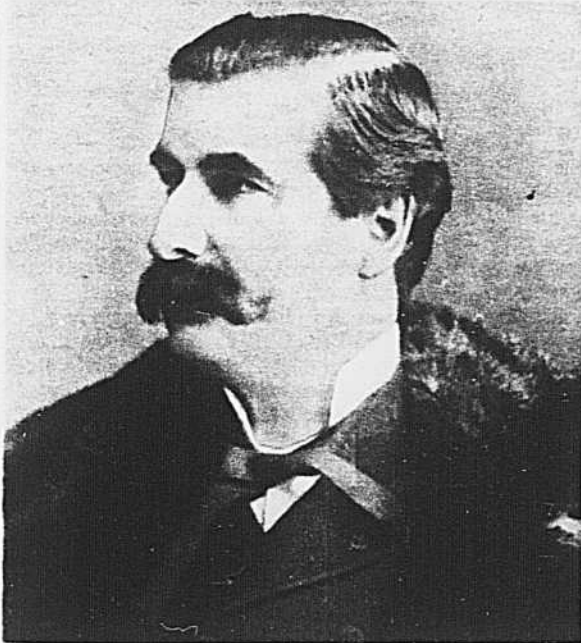
s'est offert à l'ambition du capitalisme américain. Il a cédé ses droits de propriété pour un plat de lentilles. La conduite du Canada ressemble à celle de l'enfant prodigue qui dilapide son héritage. Cette politique, appelée continentaliste, fut celle de C. D. Howe, ministre tout-puissant de l'économie canadienne dans le cabinet de M. Louis Saint-Laurent entre 1948 et 1957. Il est bon de rappeler que C. D. Howe était Américain de naissance et incapable, parce qu'avant tout homme d'affaires et homme d'action, de saisir les dimensions politiques et historiques de ses décisions économiques. Il faut dire également que durant la période chaude de la guerre froide (1947-1958) les dirigeants du Canada pouvaient difficilement résister aux demandes et pressions d'un voisin qui avait les moyens de se donner la mission de défendre le monde contre le communisme.

En politique économique et en politique étrangère, le Canada a atteint la minute

de vérité, le moment des options fondamentales. Seul, au sein du cabinet Pearson, M. Walter Gordon semble se rendre compte que le pays est devenu un satellite économique et politique des Etats-Unis. Il semble, malheureusement, que l'immense majorité des citoyens canadiens et la plupart de leurs dirigeants ne s'en inquiètent même plus. Depuis une génération, ils se sont laissés convaincre que la continentalisation de l'économie canadienne et la satellisation du pays leur assureraient un niveau de vie comparable à celui de leurs puissants et riches alliés, amis et voisins. C'est dorénavant cet idéal qui les guide. Bientôt, il ne leur restera plus que leur eau à vendre aux Américains!

### Union des vainqueurs et des vaincus

La constitution de 1867 n'avait pas uniquement pour but d'unir les colonies de



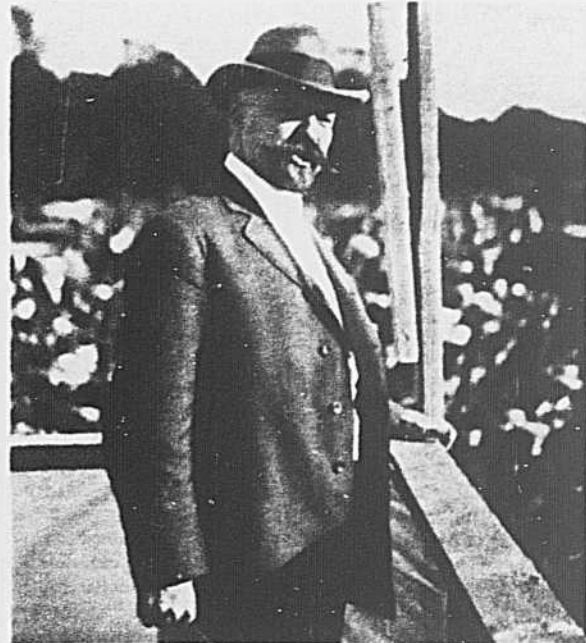
HONORE MERCIER

Devenu premier ministre du Québec à la suite d'une crise politique qui marqua profondément la conscience collective des Canadiens français, il donna un sens nouveau à l'autonomie provinciale. Les précédents qu'il créa ont inspiré la tradition politique qui a revalorisé le rôle du gouvernement



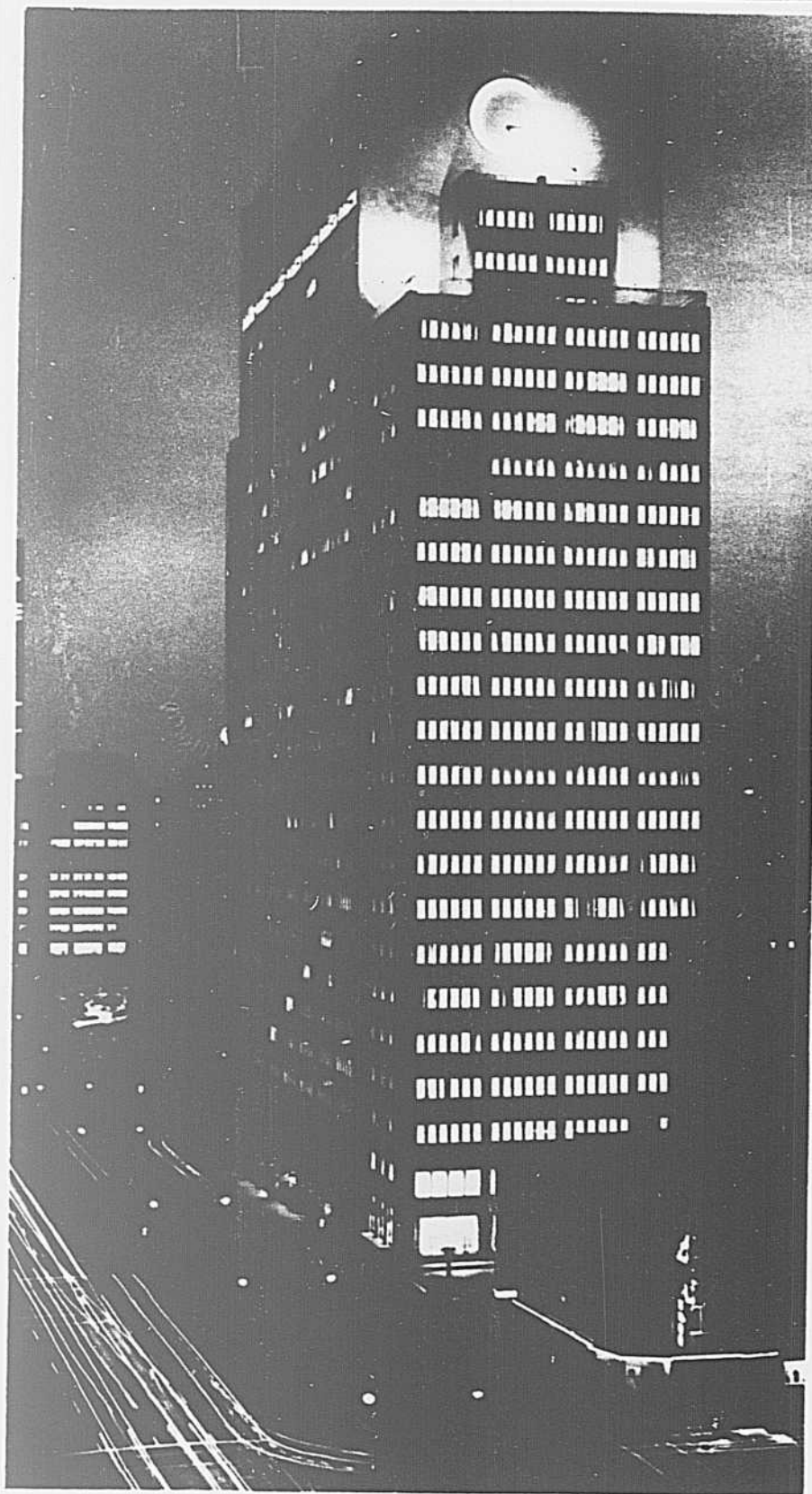
GEORGES-ETIENNE CARTIER

Peut être considéré comme le fondateur de l'Etat du Québec. Très confiant en l'avenir des Canadiens français, il crut également qu'ils joueraient un rôle déterminant dans la colonisation et le peuplement de l'Ouest.



HENRI BOURASSA

S'il n'escompta pas un renversement démographique pancanadien au bénéfice des Canadiens français, il espérait la conquête psychologique de la majorité anglo-canadienne.



l'Amérique du Nord britannique et d'assurer au nouvel Etat la possession de la partie nord du continent. Elle associait également les deux collectivités qui habitaient la vallée du Saint-Laurent. La Conquête de 1760 avait permis l'expansion de la colonisation britannique sur le territoire qu'avaient d'abord occupé et colonisé les Franco-Canadiens mais n'avait pas empêché, à la suite d'un concours de circonstances particulières, la survivance de ceux-ci comme groupe distinct.

Macdonald, que l'histoire peut considérer comme le fondateur du Canada contemporain, se plaisait à déclarer que, dans le nouveau pays créé par la constitution de 1867, il n'y avait plus de vainqueurs ni de vaincus. Les Canadiens français de la fin du XIXe siècle ne demandaient qu'à croire ces paroles encourageantes. Quelques-uns de leurs dirigeants entretenaient même l'illusion de poursuivre l'oeuvre de Cham-

plain, de Taion et de La Vérendrye *a mari usque ad mare*, de l'Acadie au Pacifique. Ils prévoient qu'un jour viendrait où leurs compatriotes formeraient la majorité de la population du Canada. La fondation du Manitoba (1870) comme province officiellement bilingue et biconfessionnelle et la reconquête démographique des Cantons de l'Est, entre 1851 et 1871, par la population franco-catholique les encourageaient dans cette espérance. D'autres dirigeants canadiens-français, qui n'osaient adopter la thèse de la revanche des berceaux à l'échelle continentale mais tout aussi naïfs, s'imaginèrent que les *British Americans*, devenus les *Canadians*, tout en demeurant la majorité de la population pancanadienne, finiraient par abandonner leurs propres conceptions sur l'organisation et l'avenir du Canada pour épouser la façon de voir de leurs associés canadiens-français qui, eux, représentaient les vrais Cana-

diens, les Canadiens "pure laine" selon l'expression populaire.

Les tenants de cette thèse, parmi lesquels il faut ranger Henri Bourassa et ses héritiers spirituels, tout en flirtant avec l'idée d'un renversement démographique, comptaient principalement sur une reconquête psychologique. Dans leur pensée, il arriverait dans l'évolution historique du Canada, un moment où "les Anglais" ne seraient plus des "Anglais" mais des Canadiens comme les autres, c'est-à-dire comme eux.

### Du côté Canadian ou la guerre des recensements

De l'autre côté de la barricade ou des deux solitudes canadiennes, une pensée presque identique se développa. Formant la majorité de la population pancanadienne, les *British Americans* ou *Canadians* entendaient bien le demeurer. La mise en minorité des Anglo-protestants dans les Cantons de l'Est les plaça sur leurs gardes. Ils prirent les moyens les plus énergiques pour peupler, conformément à leurs intérêts, l'ouest canadien. Une politique d'immigration massive, pratiquée de 1871 à 1914, y parvint. L'émigration vers les Etats-Unis de quelque 600.000 Franco-Québécois, obligés de quitter une région où ils végétaient et sachant qu'ils n'étaient pas particulièrement bienvenus dans les autres provinces, simplifia la tâche du gouvernement d'Ottawa dans ses efforts pour empêcher le peuplement du pays par une majorité franco-catholique.

Le recensement de 1941, qui suivait la décennie de la crise économique pendant laquelle le mouvement migratoire s'était arrêté, sema la panique au Canada anglais. D'après les statistiques vitales recueillies par les recenseurs, les Canadiens français qui représentaient alors 30 p. cent de la population canadienne avaient fourni, grâce à leur forte natalité, près de 50 p. cent de l'accroissement démographique entre 1931 et 1941. Cela voulait dire, en supposant qu'aucun autre facteur ne vienne modifier l'évolution enregistrée, que la nationalité canadienne-française deviendrait la majorité de la population du pays vers 1977. Les prophètes de la reconquête démographique jubilèrent. Les 2.700.000 immigrants que le Canada a accueillis depuis 1946 et une baisse du taux de natalité chez les Canadiens français ont rassuré les *Canadians* et ramené au sens des réalités les apôtres de l'expansionnisme canadien-français continental. Les recensements de 1951, de 1956 et de 1961 ne permettent plus de s'interroger pour savoir si le Canada sera canadien ou *Canadian*.

### Le mythe de la fusion pancanadienne

Décidés à maintenir leur suprématie numérique — objectif très légitime et tout à fait naturel pour une collectivité qui n'a pas l'intention de renoncer à l'avenir, les *Canadians* poursuivaient également un autre but. Ils s'étaient convaincus que les Canadiens français n'avaient aucune chance de survivre comme collectivité distincte dans la vallée du Saint-Laurent.

Selon les conceptions et calculs des dirigeants du Canada anglais, dès que les Canadiens français abandonneraient leur milieu traditionnel pour entrer dans la société industrielle, qui n'était pas organisée par eux et pour eux, et chercheraient à profiter des avantages qu'elle offre, ils s'assimileraient fatalement à la majorité anglo-canadienne. Plusieurs Canadiens français, hommes d'affaires, politiciens ou universitaires eux-mêmes assimilés au Canada anglais — sans s'en rendre compte la

plupart du temps, pensaient de la même façon. Ces gens s'attendaient à une fusion pancanadienne.

### La fin des songes et des mythes

Les défenseurs de cette thèse ont commis l'erreur de croire qu'au Canada, au Québec en particulier, les Canadiens français étaient des immigrants comme les autres, intéressés à devenir des *Canadians*. Les *British Americans* s'étaient naturellement imaginé que leur victoire militaire de 1760, consacrée par leur domination démographique après 1840, se compléterait au XXe siècle par la conquête psychologique des Canadiens par les *Canadians*.

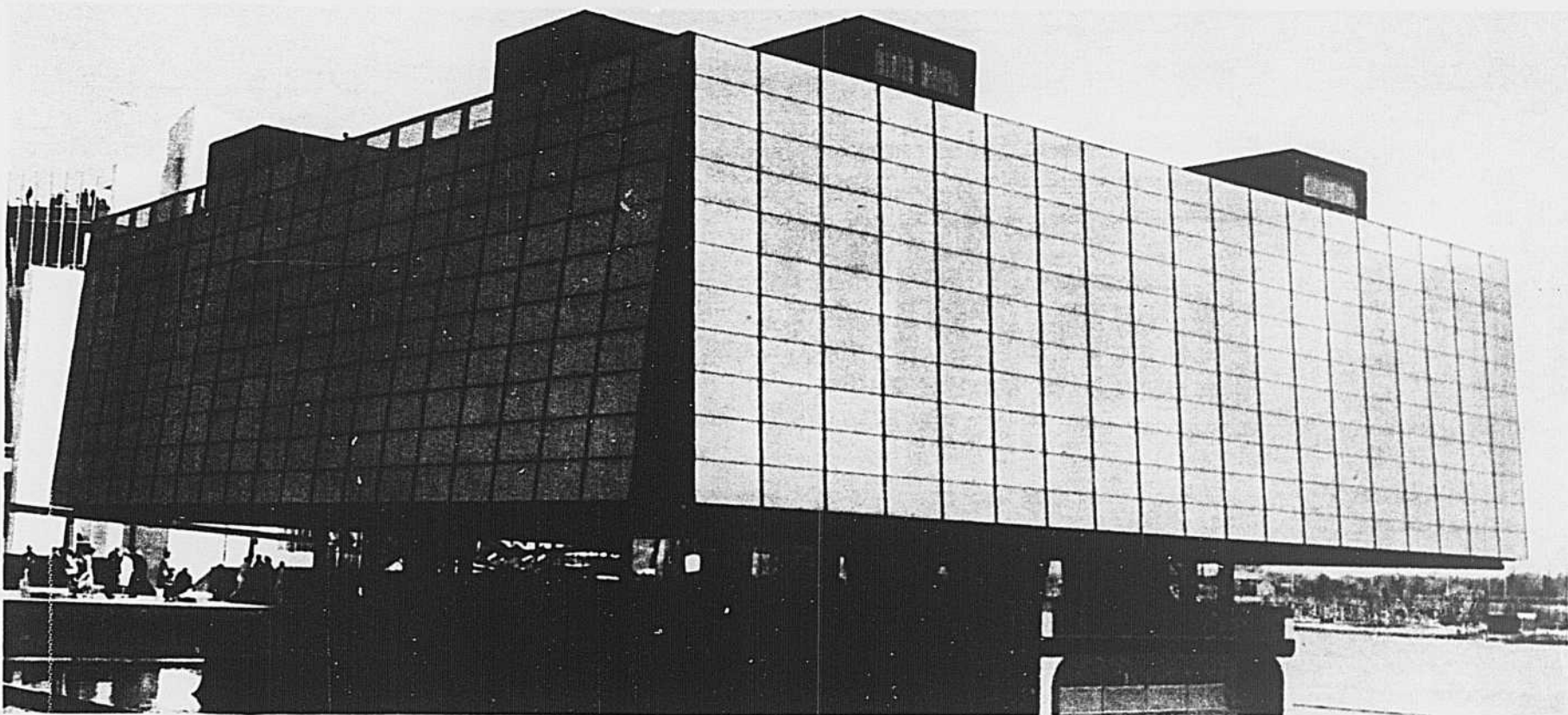
Nous commençons, au Canada français comme au Canada anglais, à nous rendre compte qu'il est urgent de renoncer aux illusions d'hier. Le Canada n'est pas et ne sera pas peuplé par une majorité de Canadiens français. D'autre part, la survivance des Canadiens français comme collectivité distincte au Québec est un fait accompli. Toute politique réaliste doit se concevoir en partant de la constatation que deux majorités ou deux nations coexistent au Canada. Ainsi l'a voulu l'histoire.

Cent ans de Confédération nous ont appris ces faits. C'est un acquis. En refusant de célébrer le deuxième centenaire de la guerre de la Conquête en 1959-1960 — même si un archevêque et un président de Société Saint-Jean-Baptiste les y avaient conviés, les Canadiens français ont prouvé qu'ils avaient un début de maturité politique. Cent ans auparavant, leurs porte-parole officiels avaient tenté de leur faire croire que la Providence s'était elle-même chargée de les confier, pour leur plus grand bien, aux bons soins des conquérants de 1760. Un siècle plus tard, la réaction de la collectivité ne permit pas à ses dirigeants de répéter les sottises de leurs prédécesseurs et révéla que les Canadiens français de 1960 étaient moins assimilés que ceux de 1860. L'attitude des Québécois lors de la visite d'Elizabeth II en 1964 dégonfla définitivement l'assertion des orateurs, politiciens, sociologues, journalistes, prédicateurs et historiens qui avaient prétendu pendant près de deux siècles que les Canadiens français étaient monarchistes dans l'âme et disposés à conserver l'*Union Jack*, symbole et gardien de leurs libertés britanniques!

Si nous avons mis fin aux songes et aux mythes des générations antérieures, essayons de ne pas nous en créer d'autres.

### La constitution de 1867, étape positive et importante

Notre réaction en 1967 peut-elle être la même qu'en 1959-1960? Ceux qui ont parlé de cent ans d'injustice manifestent une ignorance profonde de l'histoire véritable de la collectivité qu'ils prétendent vouloir servir. Sont-ils les interprètes fidèles des sentiments actuels de l'immense majorité des Canadiens français du Québec? Il est permis d'en douter. Seuls les rares et derniers disciples de l'école de pensée qui a voulu voir dans la Confédération une promesse d'expansion continentale pour la nationalité canadienne-française ont raison de dénoncer la constitution de 1867. Mais quiconque est le moins réaliste — et les nouvelles générations québécoises le sont — reconnaît aujourd'hui que les membres des groupes minoritaires francophones isolés dans les provinces anglaises ont toujours été réduits au niveau d'immigrants appelés, à plus ou moins longue échéance, à s'assimiler à la majorité *Canadian*. Il est indéniable que les *Canadians* ont abusé de leur force en persécutant les minorités franco-catholiques et donné une preuve supplémentaire de leur racisme in-



**WALTER GORDON**

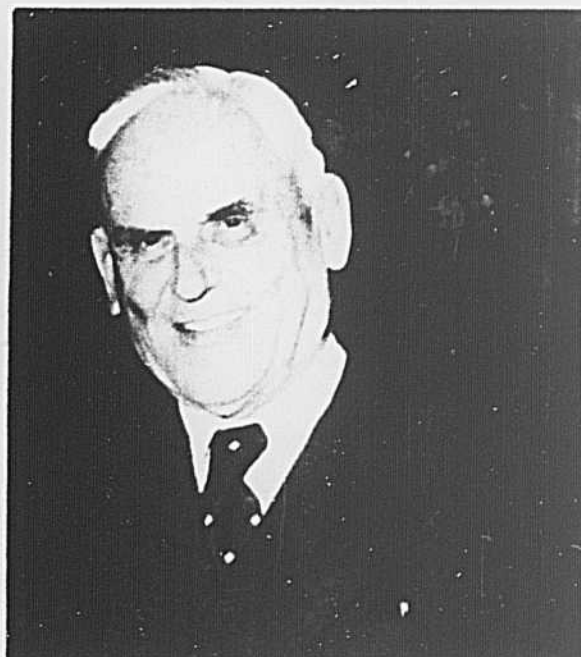
En luttant contre la continentalisation de l'économie canadienne et la satellisation de sa politique étrangère, il continue la tradition des Macdonald et des Cartier. C'est une politique qui semble peu populaire dans un Canada où chacun est prêt à vendre son droit d'aînesse.

**MAURICE DUPLESSIS**

Maurice Duplessis fut premier ministre du Québec de 1936 à 1939 et de 1944 à 1959. Il continua avec vigueur la politique autonomiste de ses prédécesseurs. En particulier ses luttes fiscales ont consolidé l'Etat du Québec.

**C. D. HOWE**

C. D. Howe fut le tsar de l'économie canadienne entre 1940 et 1957. L'homme d'affaires, Américain de naissance, était incapable de saisir les dimensions politiques et historiques de ses décisions économiques.



vétére. Néanmoins, il ne faut pas confondre les injustices commises par des individus et les déterminismes imposés par l'histoire.

Il y a cent ans, les Canadiens français du Québec obtenaient, sur le territoire où ils constituaient la majorité de la population, un gouvernement dont la plupart des membres, pour la première fois depuis la Conquête, seraient leurs propres représentants. N'est-ce pas une étape essentielle dans l'évolution historique d'un groupe culturel distinct? Celle qui est à l'origine de toutes les autres. Le modeste gouvernement provincial de 1867 a donné naissance à l'Etat contemporain du Québec. Les principaux dirigeants actuels de la collectivité sont unanimes pour reconnaître que c'est sur cet Etat que repose l'avenir des Franco-Québécois et du Canada lui-même.

Ayant les moyens de détruire ou du moins d'affaiblir considérablement le Ca-

nada, les Québécois ont également la possibilité, en collaborant avec le Canada anglais lui-même inquiet de son avenir, de préparer une nouvelle union canadienne qui ne sera plus l'alliance du pot de terre et du pot de fer, du cavalier et de sa monture.

#### Vers une nouvelle union canadienne

Les relations entre Québec et Ottawa, entre les Québécois et les *Canadians* se sont grandement modifiées depuis quinze ans. Elles tiennent compte d'un équilibre des forces en présence qui varie d'année en année. A l'intérieur du Québec, les anglophones apprennent à devenir une minorité dans la mesure même où les Franco-Québécois s'habituent à agir en majorité. C'est d'ailleurs sur le territoire québécois que devront, au cours de la prochaine génération, se régler les problèmes que po-

sent les relations inter-ethniques. La grande explication n'aura pas lieu avec les *Canadians* des neuf autres provinces mais avec les *Canadians* du Québec qui seront invités à devenir des Québécois comme les autres. Il est urgent de nous en rendre compte.

En 1967, les Canadiens français du Québec célèbrent le centenaire d'une constitution qui marquait un progrès sensible sur les précédentes, le centenaire de la création de l'Etat du Québec dont le rôle n'a cessé de s'étendre depuis la première session du premier parlement québécois, le centenaire d'une évolution historique qui les a mûris politiquement et les conduit dans un climat propice vers un second centenaire qui leur apportera d'autres transformations et leur fera franchir d'autres étapes. L'histoire est un éternel changement et il appartient aux collectivités, quand certains déterminismes les favori-

sent et quand elles ont suffisamment de maturité politique pour s'en rendre compte, de l'orienter selon leurs intérêts.

#### Plusieurs centenaires à fêter

L'historien impartial doit reconnaître que le bilan du premier centenaire de la Confédération n'est pas uniquement à l'avantage des *Canadians*. Les Canadiens français du Québec ont retiré leur part de succès même si les ambitions exagérées et les rêves messianiques de quelques dirigeants utopistes ne se sont pas réalisés. Les *Canadians* eux-mêmes savent qu'ils ont subi des échecs. Quant aux Québécois, le deuxième centenaire de l'union canadienne commence sous des auspices favorables.

# UNE NOUVELLE MODE: LE MEUBLE MÉDIÉVAL

PAR NOELLA DESJARDINS

L'ART roman et l'art gothique, immortalisés dans la pierre des cathédrales, ne pouvaient manquer d'influencer les arts en général. Un tel rappel nous reporte huit siècles en arrière. A cette époque qui s'étend du XI au XIIe siècle. Soit jusqu'à la Renaissance. Si l'un et l'autre de ces styles s'imposèrent d'abord en architecture, il était à peu près normal que les répercussions se fissent sentir jusque dans la décoration intérieure. D'où l'apparition des meubles romans et gothiques. Dont l'existence n'était plus ou moins connue, je l'avoue. Roman et gothique se traduisent dans mon esprit par des images précises. La nef de l'église de la Madeleine, à Vézelay, ou l'abbaye aux Dames, à Caen, d'une part, ou ce joyau de l'art gothique qu'est la Sainte-Chapelle, à Paris. Donc, en principe, ces styles évoquaient pour moi des monuments religieux. L'architecture puissante de la voûte romane ou l'équilibre raffiné de l'ogive gothique.

## Solidité et confort du meuble roman

Ma découverte du meuble roman je la dois à M. Hubert Huyghe, d'origine belge. Doit-on vanter son habileté ou sa dévotion au passé? Les deux, puisqu'il travaille tout seul, et à la main encore. D'ailleurs, ne cherchez pas, vous ne trouverez pas ces meubles dans le commerce.

Dès qu'on pénètre chez M. Huyghe, à Saint-Hubert, on se sent happé par une main puissante. Peut-être serait-il plus juste de dire qu'on éprouve une sensation de chaleur confortable, rassurante. Une impression de solidité à toute épreuve qui nous donne l'envie de nous incruster. On se sent incroyablement bien à l'abri derrière ces forces de la nature. Regardez les pieds robustes qui supportent ces meubles. Ainsi que l'épaisseur de la planche de bois. N'ont-ils pas l'air de défier le temps? Les hôtes de cette maison doivent se sentir invulnérables. Un peu comme ces peuples qui vivaient à l'ombre de leurs imposantes cathédrales, aux siècles passés.

Les meubles romans font revivre une époque prestigieuse, en empruntant à un

style issu de l'art roman "renouvelé par l'apport byzantin, et parfois musulman. L'emploi de la voûte en plein cintre, l'épaisseur des murailles, caractéristiques de l'art roman, lui donnent un aspect lourd et sévère mais non dépourvu de grandeur.

Tout en rappelant dans ses motifs l'art gréco-romain, l'ornementation n'en témoigne pas moins d'une riche individualité, et laisse apercevoir de temps en temps quelques signes précurseurs de l'art ogival.

Les meubles créés par M. Huyghe sont en chêne massif. Il pousse la conscience professionnelle jusqu'à le faire vieillir prématurément. Pour qu'il offre le visage de l'authenticité.

—Je dois d'abord trouver du vieux chêne. Je le mouille et le mets ensuite au contact du chauffage intensif afin qu'il se fendille.

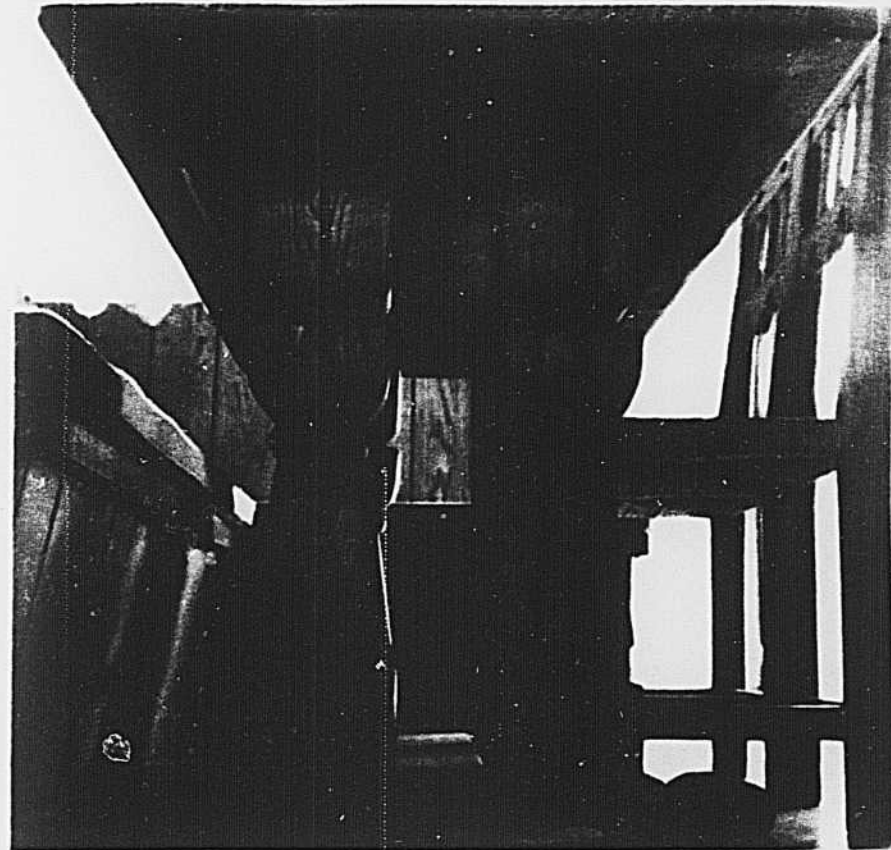
L'artisan lui donne, au choix, une finition rustique ou satinée. A la demande du client. Je devrais dire du connaisseur. Aucun clou n'entre dans la fabrication des meubles. Les goujons, ou chevilles, maintiennent les pièces assemblées (tenons et mortaises). En outre, ces goujons sont irréguliers pour ajouter encore à l'apparence antique. Par exemple, une porte vieille de cent cinquante ans, dont le bois aurait sensiblement travaillé, laisserait dépasser certains goujons. M. Huyghe joue donc le jeu. D'autant plus aisément qu'il travaille à la main.

Il forge également le métal dont se composent les charnières, serrures et poignées. Après quoi il les patine en utilisant de la cire pure.

Les panneaux des armoires et des bahuts sont en outre teintés avant d'être collés. "Il faut prévoir le rétrécissement du bois qui laisse apparaître à la longue des rainures blanches."

Huit jours après avoir teint le meuble en cours, il procède à l'application de la cire chaude. Cire ordinaire qu'il mélange avec une base de teinture, dont il tient à garder le secret. Vingt-cinq minutes plus tard, il polit avec une brosse de chieadent. Ceci donne une finition brute, par conséquent plus authentique. Si par contre, le client veut une finition moderne, il lui donne ce

Les pieds qui supportent cette table sont presque aussi solides que les piliers d'une cathédrale romane, ou gothique.



Le fini brut ou satiné de ces meubles est à la disposition du client. L'un et l'autre sont d'ailleurs très attrayants. J'avoue, pour ma part, préférer le brut, plus authentique.



Cette salle à manger pourrait avoir traversé les siècles en même temps que les mers. Elle est de style roman.



Un bahut roman qui renferme l'appareil stéréophonique de M. Huyghe. Il est entièrement fait à la main.





## LE DANGER DE TROP ECOUTER LE CUISINIER

La simplicité est un long apprentissage ne cessait de répéter le regretté Simon Arbellot, (compagnon de route de Curnonsky), auquel nous pensons chaque fois qu'un chef de qualité nous présente un plat sans prétention mais où se découvre le "je ne sais quoi" qui intrigue, enchante et comble nos vœux gustatifs.

Que d'heures heureuses, passées les pieds sous la table, en compagnie du journaliste-écrivain, gastronome et joyeux convive. Simon Arbellot, raffiné jusqu'au bout de l'ongle du petit doigt, détestait comme la peste les cuisiniers dont le baratin est la seule science. "Avec ces gens-là, disait-il, on ne s'entend plus manger. Ils vantent tellement leurs plats, se livrent à une telle gymnastique verbale qu'on en arrive à se méfier. C'est trop beau pour être vrai !"

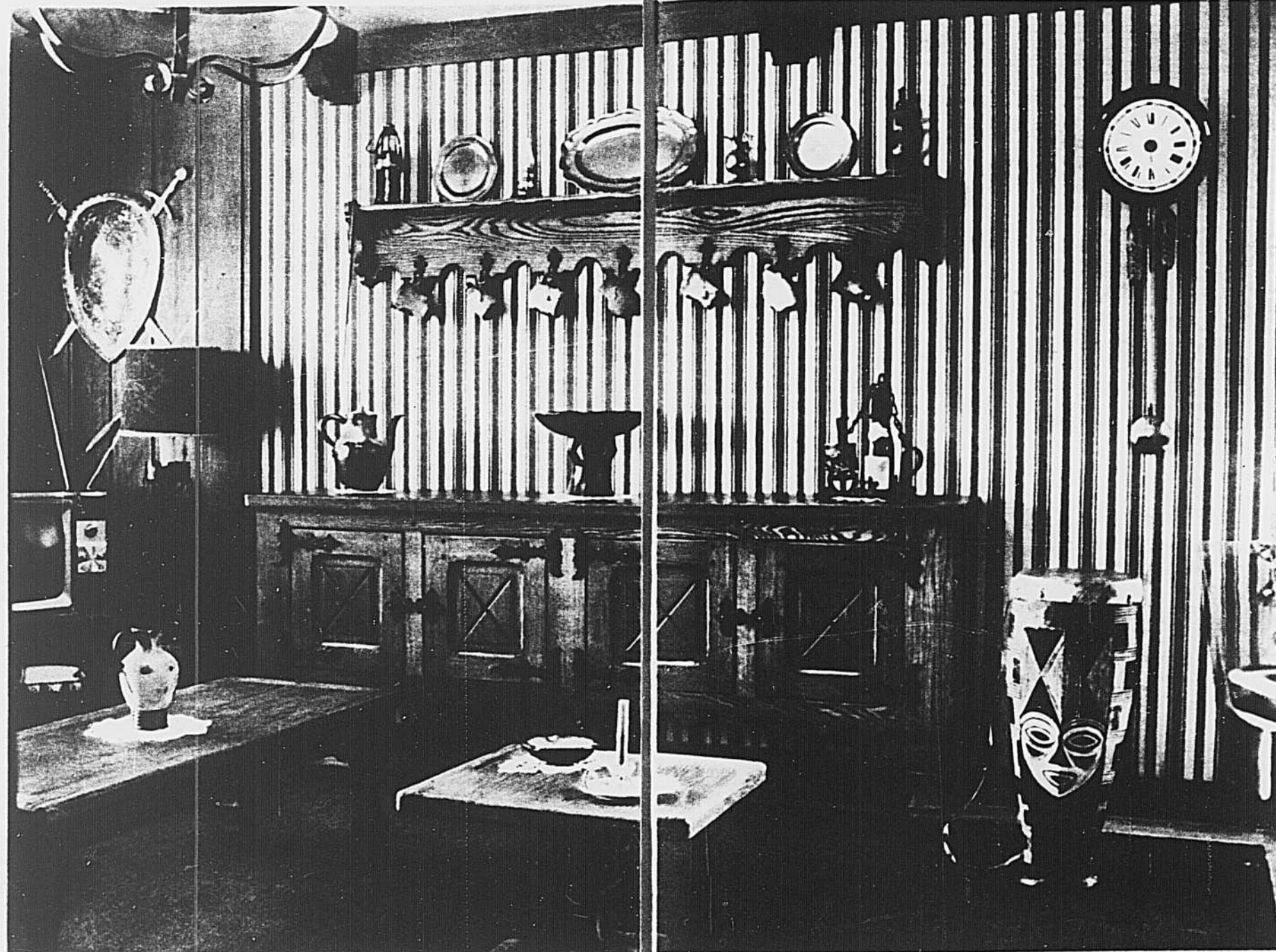
En notre milieu, chacun croit avoir découvert la gastronomie : n'importe qui en parle, à tort et à travers. Mais avisez-vous de demander au pérorateur impénitent de dire ce qu'est une sauce Nantua, d'indiquer les ingrédients du "selianka", d'expliquer pourquoi une "tortue claire" devient une "tortue liée" à l'instant où vous remplacez l'arrow-root par un roux blond... le brave homme se dégonfle.

Pensez donc, il parlait... pour parler. Si d'aventure il doit faire face à un authentique connaisseur, le bavard opère rapidement une retraite peu glorieuse et laisse en paix, enfin, ceux qui n'ont que faire de son baratin et savent combien demeure vrai l'aphorisme du bon abbé Jérôme Coignard : "Les pontifes et les lyriques sont les deux fléaux de la table."

Nombre de jeunes dineurs faisant leurs premières armes (lisez : fourchettes) au pays de Trimalcion, s'imaginent que la gastronomie n'est qu'un nouveau sport à la mode et qu'il suffit qu'un traiteur annonce le mot pour obtenir la chose. Pauvres petits ! Ils se retrouveront plus rapidement qu'ils le pensent au pays des gastrites et si par malheur ils arrosent trop copieusement de vins mal choisis des plats mal cuits... c'est la goutte qui bientôt, leur pendra au bout du... gros orteil.

Un bon conseil : écoutez mais d'une oreille distraite, les cuisiniers bavards qui vous proposent des plats nullement indiqués pour vos jeunes estomacs et commandez une pièce de viande sans prétention plutôt qu'un coq baignant dans une sauce au vin dont vous n'avez pas l'habitude. La simplicité est un long apprentissage, répétons-le et la gastronomie, art libéral entre tous, sera votre apanage lorsque, devenus moins gourmands, vous aurez appris qu'un mets simple est d'autant plus difficile à réussir qu'il est impossible de le masquer sous les artifices d'une sauce. Vous demandez des cailles, du faisan, une perdrix pour vous épater vous-même alors que seule la viande rouge vous plaît ! N'épatez personne, mangez ce qui vous plaît ; insensiblement vous deviendrez connaisseur et lorsque vous le serez devenu, le cuisinier s'en rendra compte et se taira.

ROGER CHAMPOUX



Où sommes-nous ?  
En France ou en Belgique ?  
Dans une de ces vieilles demeures ancestrales ?  
Non. Chez M. Huyghe, à Saint-Hubert.  
Tous ces meubles sont de style roman.

reflet satiné en le polissant davantage, au moyen d'une papier sablé. Non sans avoir, au préalable, utilisé une laine d'acier, plus précisément après la teinture.

Des motifs de décoration romane il pourrait emprunter, au hasard, le losange, l'entrelac, l'étoile, le bâton rompu, le zigzag, la billette, la frette crénelée, le gaufrage, le damier, l'imbrication. D'après ce que j'ai vu, il use pour l'instant du compromis. Des motifs stylisés, à mi-chemin entre le roman et le gothique. Après tout, celui-ci est une lente transformation de celui-là. Le gothique figurant "l'abandon progressif des traditions antiques, délaissant la voûte cintrée et les lourdes murailles pour des formes plus légères, plus audacieuses".

### Le mobilier roman d'autrefois

Il se réduisait à sa plus simple expression. Et son aspect massif était conforme à l'architecture dont il reproduisait l'orne-

mentation. Pour tout dire, le mobilier roman centrait son intérêt sur le coffre.

Coffre de voyage (arche ou coffre de mariage), qui pouvait tout aussi bien servir de huche à pain, de banc, de bahut. Il était en bois, parfois recouvert de cuir, orné de clous qui dessinaient des motifs géométriques, et rehaussé de rosaces de cuivre et d'étain.

Les lits étaient garnis de coussins. Pour ce qui est des armoires, leur forme s'apparentait à celle de la basilique.

### L'ogive gothique

Avec le style gothique le mobilier cède peu à peu de son austérité. L'élan audacieux de l'ogive lui confère une sorte de légèreté, de grâce même. La construction réduit alors la poussée de la voûte au minimum par l'emploi de la croisée d'ogives. Les caractéristiques de ce style se situent dans l'élévation des piliers et des voûtes, l'allongement des ouvertures terminées en

ogive, la profusion des ornements qui, à l'extérieur, découpent la façade en une véritable dentelle. Il est, sans contredit, l'un des plus originaux qui aient existé. Et nombreux sont les peintres et les sculpteurs qui s'en sont inspirés. Pourquoi, dans ces conditions, les artisans n'auraient-ils pas eux aussi pris leur envol ?

Monsieur Huyghe n'a pas pu résister lui non plus à cette poussée vers le style ogival. Il a à son tour, allégé les formes.

Si on se réfère aux encyclopédies, le mobilier commence à se perfectionner à partir du XIVe siècle. "Au moment où s'organise la vie civile. Dans les maisons des bourgeois, les châteaux, les hôtels de ville. On constate un progrès net de la sculpture sur bois. L'architecture du meuble évolue parallèlement à celle du monument.

Bien qu'il y ait encore très peu de sièges dans les demeures, il semble que dans les palais on tente tout de même une ébauche du fauteuil.

Les chaises de la salle à manger de M. Huyghe seraient donc cataloguées à l'époque du gothique plutôt qu'à celle du roman. Et pourtant elles se réfèrent à ce dernier par leur ornementation. Le siège est en jonc tressé, sous forme de pointe de diamant. Plusieurs générations s'y assieureront "solidement", à n'en pas douter.

Le coffre n'a pas perdu de sa faveur à l'époque du gothique. Il a la vedette du

meubler. De plus en plus enrichi de sculptures toutefois. Les autres meubles, bahuts, bancs, tables, etc., reprennent les motifs ornementaux de l'architecture, croisée d'ogives qui leur donne une plus grande légèreté.

On remarque enfin un accroissement du luxe à la fin de l'époque gothique. Les lits sont plus confortables. Les crédences sont finement sculptées et rehaussées de dorures.

### De l'ancien au moderne

Quel but poursuit M. Huyghe en remontant aux sources ? Gagner sa vie, bien sûr. Mais aussi recréer un mobilier prestigieux qui ne dépare nullement un intérieur moderne. Quoi qu'on en pense, il n'alourdit pas. Il s'harmonise très bien avec le style colonial, qu'il soit français, italien ou américain. Egalement avec le meuble canadien et espagnol. Seul le meuble scandinave se heurterait à cet aspect assez massif du meuble roman ou gothique.

Secau d'authenticité assuré en outre par les méthodes anciennes de construction qui furent transmises intactes. Assemblage et finitions garantis fait main. Et contrairement aux êtres humains, plus ils vieillissent plus ils prennent de la valeur. Je connais des antiquaires qui en feraient leur affaire.

Un panneau sculpté dans le style roman. Les charnières et la poignée sont forgées à la main.



M. Hubert Huyghe dans son atelier, au sous-sol de sa maison.

# PEI-TA-HO, LE SAINT-TROPEZ CHINOIS POUR DIPLOMATES

**P**OUR les diplomates étrangers résidant à Pékin, le régime de Mao Tsé-toung a réservé une plage à environ 200 m. de la ville, un peu au sud de Tien-Tsin. C'est en somme le Saint-Tropez chinois, qui s'appelle Pei Ta-ho.

Si cette station balnéaire est décrite comme étant une oasis de paix et de fraîcheur, il n'en reste pas moins qu'elle dissimule, sous un visage trompeur, quantité de dangers, aussi bien sur terre que dans l'eau. Car cette région est sans contredit la plus dangereuse, la plus accidentée de la Chine.

D'abord l'insécurité angoissante de l'eau. Dès la pointe du jour, un dispositif de sécurité est mis en place. Dispositif anti-requins surtout, sans parler du danger de perdre pied si on s'éloigne au-delà du filet protecteur. Interdiction de se baigner avant 7 h. 30 le matin et après 7 h. le soir. A cause des requins bien sûr.



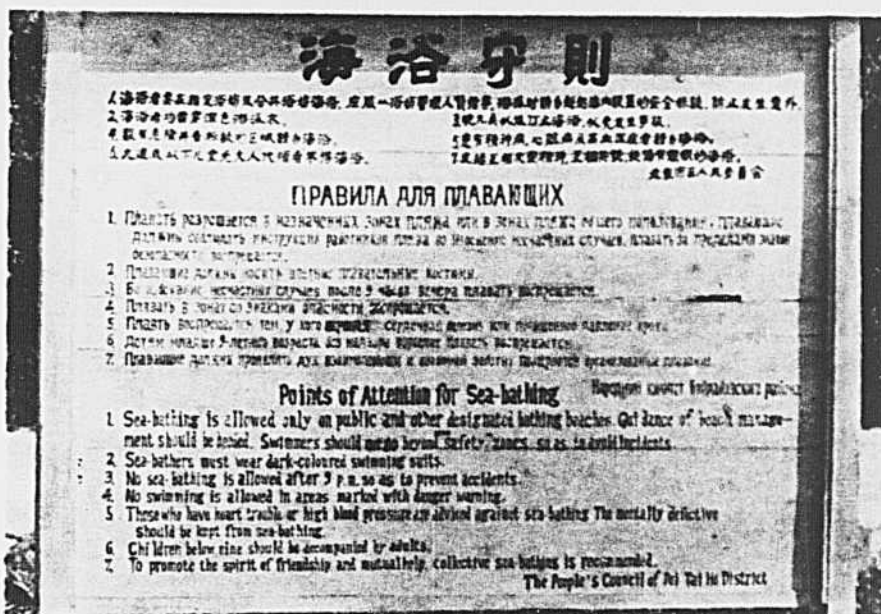
En outre, Messieurs les diplomates, qui ont eu à subir dès leur arrivée à la petite gare un contrôle rigoureux, pour ne pas dire soupçonneux, ont encore à se protéger des dangers terrestres.

Nonobstant le pittoresque du pays : collines parsemées de villas dans le style européen, à peine teintées "orientalement", petits chemins de sable rougeâtre, la côte découpée en petites plages toutes calmes, et cette atmosphère paisible troublée seulement par le roulement lointain des vagues et le chant des cigales.

Dès la pointe de l'aube, les gardiens sont à leur poste d'observation. Pas un repli de la région n'échappe à leur surveillance. Que ce soit les villas, les allées et venues des estivants, aussi bien lorsqu'ils se déplacent à pied, à bicyclette ou le long des plages. Une promenade quelconque est aussitôt prise en filature. Principalement après la tombée de la nuit. La présence des bêtes

fauves étant surtout à redouter, de même que celle des brigands et des voleurs qui rôdent partout et guettent les malheureux étrangers. Voilà pourquoi, jour et nuit, des sentinelles patrouillent les abords des villas, tandis qu'une autre, baïonnette au canon, surveille la côte.

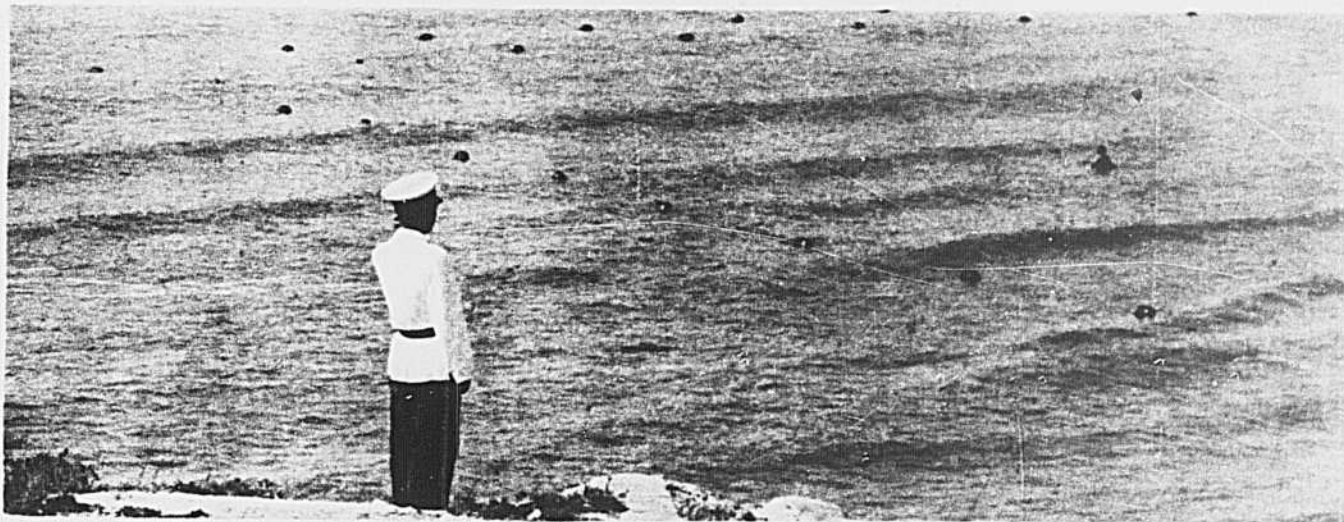
En fait, la vie estivale à Pei Ta-ho se concentre sur trois points : l'hôtel ou la villa (à loyer prohibitif et confort incertain), la plage des étrangers (aucun Chinois n'y a accès), et le restaurant "Kiesseling" renommé pour ses crèmes glacées (la grande et unique attraction de la station). Conséquemment, la durée de séjour à Pei Ta-ho se limite généralement à vingt-quatre heures, "au grand maximum". On ajoute, d'autre part, que c'est en posant le pied sur le quai de la gare de Pékin que l'on respire une bouffée d'air libre. Que l'on va et vient sans être épié, suivi, observé. Que l'on éprouve enfin le sentiment "de pouvoir se perdre"...



Un des quelques panneaux d'interdiction, entre autres, dans la langue de Mao...



Dominant la baie, une sentinelle chargée de veiller sur la sécurité des diplomates...



Du haut de la falaise, ce gardien veille à ce que les diplomates ne s'aventurent pas au-delà du filet protecteur.



Une contrevenante audacieuse. Elle est aussitôt poursuivie par un agent.

## Des cors gênants?



Plus de soucis grâce aux  
**ZINO-PADS**  
du **Dr Scholl**

Les Zino-pads du Dr Scholl agissent de deux façons. Des coussins ultra doux préviennent la pression et la friction des chaussures. Les disques médicamenteux contenus dans la boîte amolissent les cors et les font disparaître. Demandez les Zino-pads du Dr Scholl pour cors, callosités et oignons dans les pharmacies, les magasins de chaussures, les magasins à rayons et de variétés.



**Dr Scholl**

Pour le confort des pieds

# DANS LE CIEL DE QUÉBEC



De la Côte d'Abraham à la rue de la Couronne. L'une des pentes "douces" de Québec.

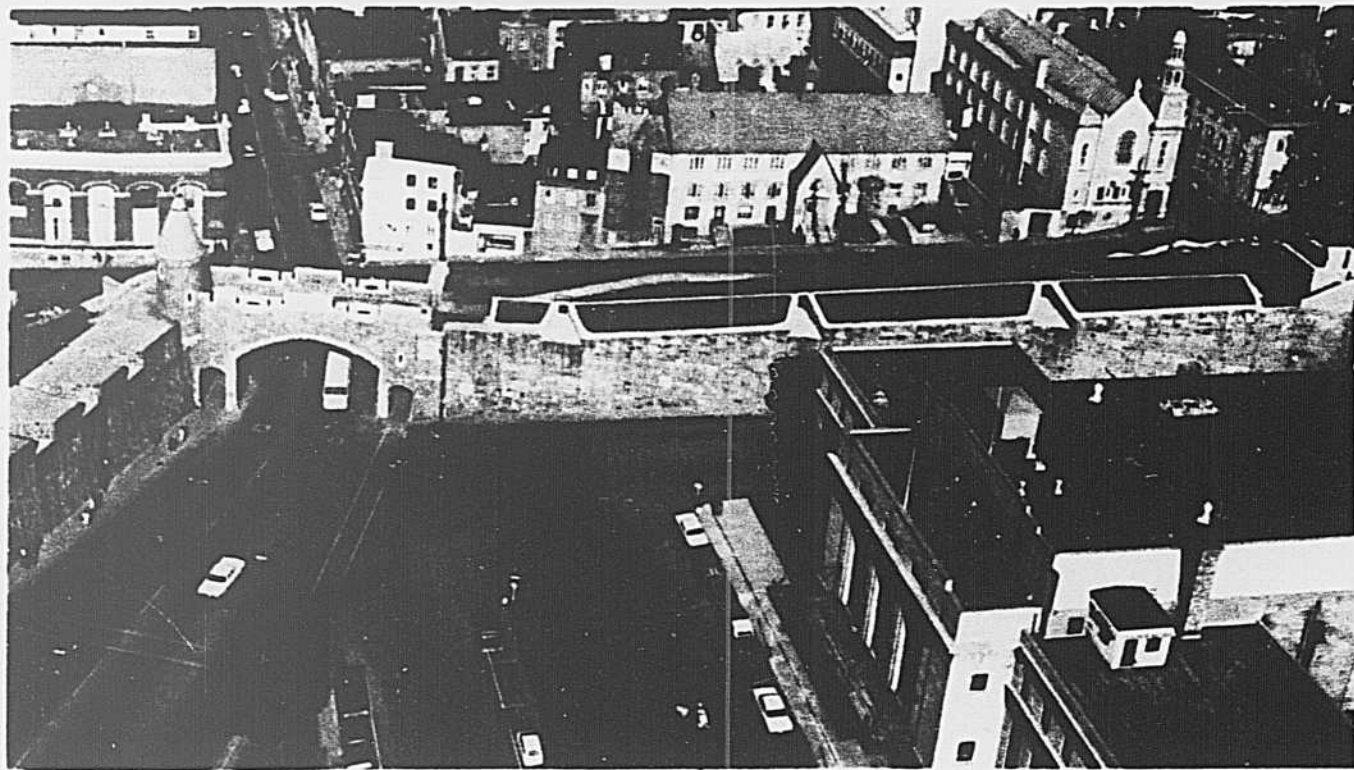
**P**AR UN temps clair, lumineux même, un photographe s'est plu à survoler Québec, à faible altitude, et à la vitesse de croisière, bien sûr. Il volait en hélicoptère. Il a pu ainsi saisir la vieille capitale dans sa calme et fière beauté.

Vue des airs, Québec, ville sinieuse et paisible, n'en révèle pas moins une vitalité débordante. L'échappée hors des vieux murs l'a menée de loin en loin, à l'intérieur des terres, sans toutefois perdre de vue cette ligne d'horizon, si bleue aujourd'hui, qu'est le Saint-Laurent.

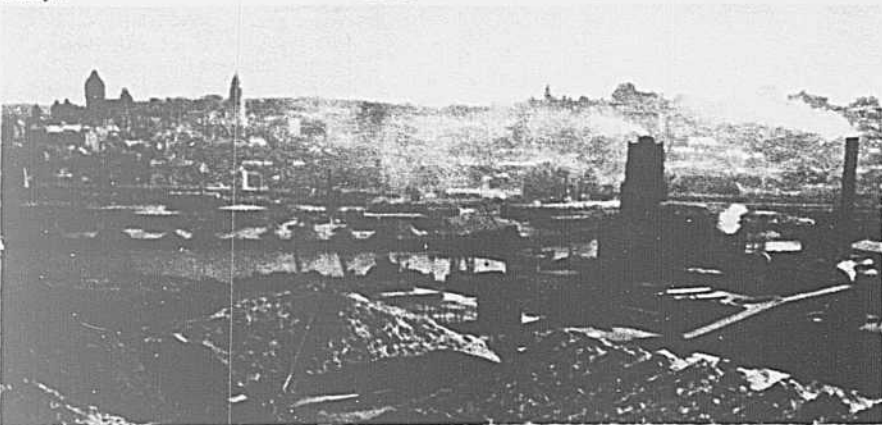
La lentille du photographe a ainsi capté les points saillants d'un paysage, qui devient vite familier à ceux qui le regardent d'un oeil amical. Elle a repéré l'unique gratte-ciel de la cité, les tours, qui se veulent impressionnantes, du Château Frontenac, les clochers qui pointent de certaines églises, et les pentes qui dévalent abruptement de la haute à la basse ville.

Poursuivant son tour d'horizon, la caméra panoramique a suivi le sillage d'un cargo, sur "la mer tranquille", soit de la rive opposée à la Terrasse Dufferin. Puis elle s'est un instant posée sur un chantier de bois de pulpe, avant de s'arrêter sur les hauteurs du Cap Diamant.

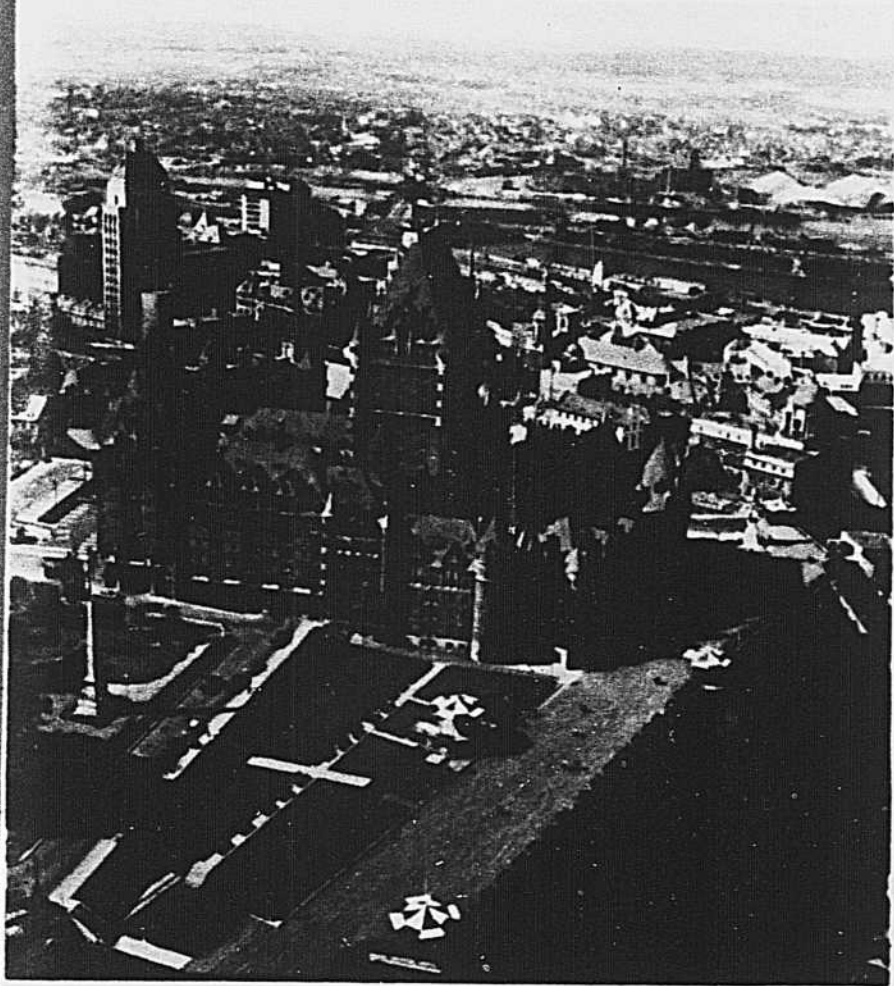
Voici donc quelques-unes de ces photos, qui forment une partie de la mosaïque canadienne exposée au pavillon Kodak à l'Expo.



La Porte Saint-Jean coupe l'une des principales artères commerciales de Québec.

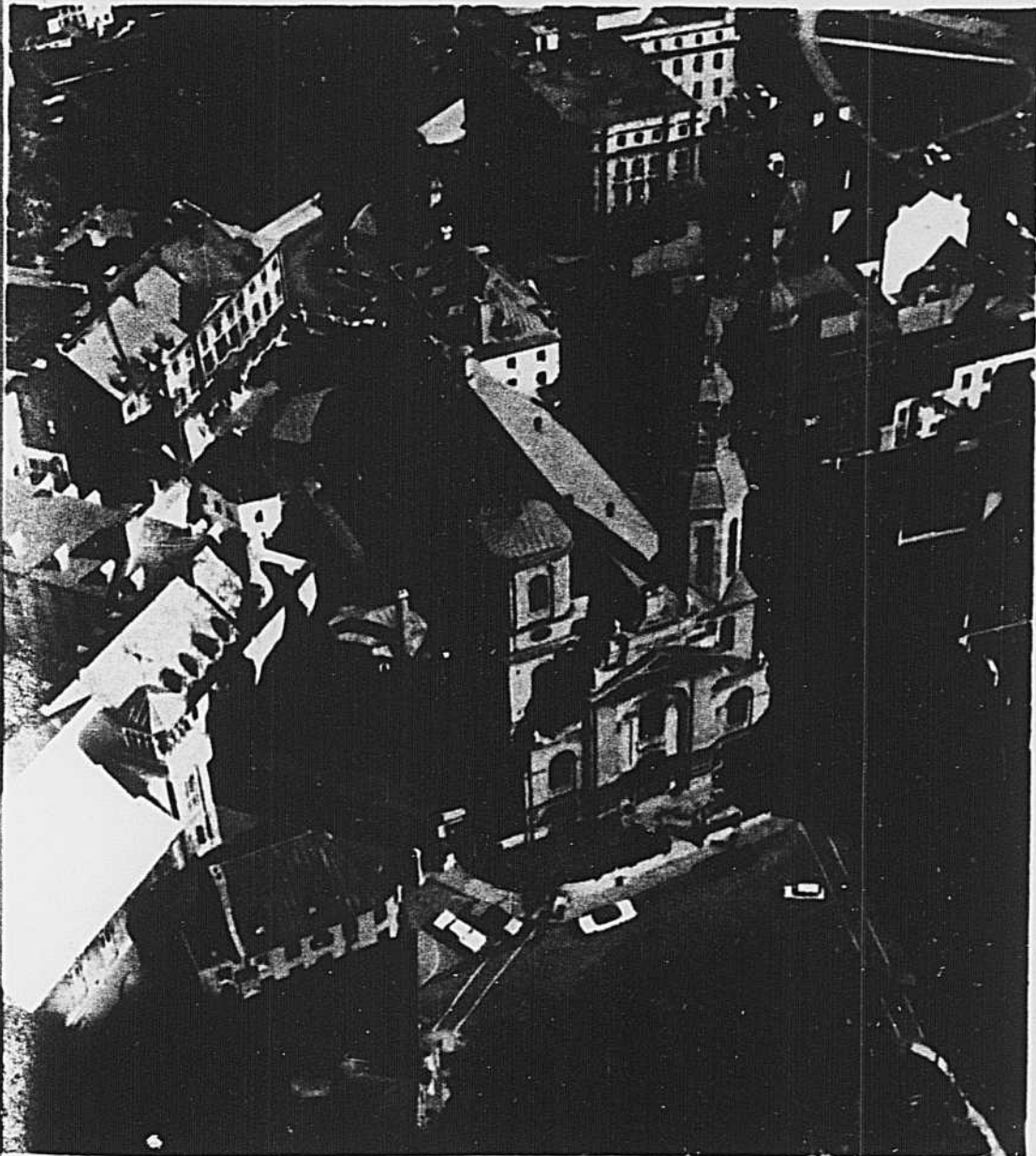
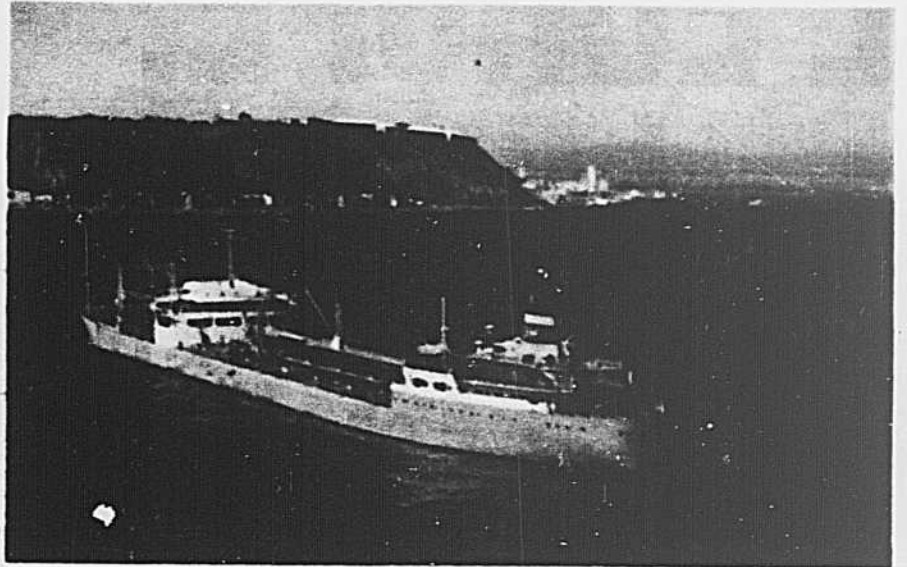


L'une des industries les plus importantes de la basse ville, l'Anglo Pulp.



Le Château Frontenac domine non seulement Québec, il rappelle aussi les débuts de la Nouvelle-France.

L'unique et majestueux Saint-Laurent!



Le quartier, dit du faubourg, à l'ombre de l'église Saint-Jean-Baptiste.

La basilique, carrefour de la haute ville.

# PARIS, L'EUROPE, ET LE FILM CANADIEN

PAR PIERRE SAINT-GERMAIN

PIERRE SAINT-GERMAIN EST CORRESPONDANT DE LA PRESSE A PARIS

L'OFFICE national du film du Canada vient de tourner une page de sa courte histoire parisienne. Il est sorti du fin fond d'une annexe de l'ambassade d'Ottawa, à l'extrême ouest de la capitale, pour se donner pignon sur rue, entre le rond-point des Champs-Élysées et l'Arc de Triomphe, au cœur du quartier où se traitent toutes les affaires cinématographiques.

Ces nouveaux locaux sont dignes de la réputation que l'ONF s'est faite en Europe ces dernières années. A vrai dire, les anciens n'étaient qu'un réduit. Il n'y avait pas de salle de projection, ni même l'espace nécessaire pour aménager une vraie cinémathèque.

Aujourd'hui, l'ONF occupe, rue de Berri, une superficie de 2,800 pieds carrés, au 5<sup>e</sup> étage d'un immeuble ultra-moderne, et dispose d'à peu près tout ce qu'il lui faut pour diffuser sa production en France et dans les six autres pays de l'ouest de l'Europe où s'étend son activité.

"Il fallait asseoir l'ONF sur des bases nouvelles, doubler son personnel, le doter des outils indispensables à son rayonnement", explique M. Jean-Jacques Chagnon. Nommé délégué à Paris en 1964, il fut chargé d'organiser un bureau autonome, relevant de la direction de l'ONF à Montréal et non plus du bureau de Londres, de manière à mettre fin aux conditions anormales dans lesquelles avait dû travailler son prédécesseur, M. Raymond-Marie Léger.

M. Chagnon est entouré de cinq collaborateurs : Mlle Lucie Bishop, assistante générale et responsable de la distribution de films touristiques en France; Mlles Nicole Tardif et Claudie De Lahaie, cinémathécaires; M. Jean Recco, projectionniste, qui veille également à la réception, à la réexpédition et à l'entretien des films; Mlle Anne Denis, secrétaire.

Les nouveaux locaux, qui comportent un

bureau réservé aux équipes de producteurs de l'ONF de passage à Paris, sont assez vastes pour loger dix employés.

Pourvue des installations les plus modernes, la cinémathèque comprend actuellement plus de 700 films dits généraux et 300 films touristiques. La salle de projection est une belle réussite : 40 fauteuils moelleux, en cuir noir, moquette grise, rideaux bruns sur murs gris pâle. Dans ce décor reposant, un équipement dernier cri. Derrière l'écran perforé, d'où sortent les ondes, se dissimule un bloc de haut-parleurs. Tout au fond de la salle, un tableau de commande son et lumière.

La cabine est munie de quatre projecteurs, deux de 35 mm et deux de 16 mm, ce qui permet une projection continue, de quatre lanternes au xénon, qui assurent le maximum de luminosité, et d'une lentille pour cinémascope. Le bloc sonore comprend un amplificateur pour son optique, ainsi qu'un raccord pour films magnétiques de 16 mm dépourvus du son optique.

La réalisation de cette salle, aussi bien pour ce qui est des travaux que des fournitures, a été confiée à la société française Philips, qui a scrupuleusement tenu compte des devis et normes établis par les techniciens de l'ONF.

## Nouveau départ

On peut donc dire que l'ONF prend un nouveau départ à Paris. Il possède désormais le personnel et les instruments nécessaires à l'exécution de sa tâche.

—Il s'agit, souligne M. Chagnon, de faire connaître le Canada par le film, d'entretenir un climat de sympathie à son égard, et aussi de contribuer à une meilleure connaissance du cinéma canadien à l'étranger. En France d'abord, bien entendu, mais également dans les pays où rayonne le bureau de Paris : Belgique, Italie, Suisse, Luxembourg, Espagne, Portugal.

Pour cela, il faut évidemment essayer d'atteindre le plus grand nombre de spectateurs possible par le truchement de la télévision, des réseaux de salles de cinéma et des Fédérations de ciné-clubs. A cette diffusion commerciale, sur laquelle nous reviendrons, s'ajoute la vente de films sociaux, scientifiques et didactiques à des organismes spécialisés, comme ceux de l'ONU à Genève, l'Institut national de pédagogie, le Centre national de la recherche scientifique, etc.

En ce qui concerne la distribution de films sur une base non commerciale, le bureau de l'ONF s'y prend de deux façons :

—D'abord, il monte une cinémathèque dans chacune des sept ambassades du Canada situées dans son "territoire", sans toutefois en assumer l'administration, qui est prise en charge par le ministère des Affaires extérieures. La plus importante de ces cinémathèques est celle de l'ambassade de Paris, que renferme quelque 1,500 films de 16 mm, tous en français. Celle de l'ambassade de Rome vient au second rang.

Notons au passage que certains films de l'ONF sont disponibles en 56 langues, y compris le chinois et le japonais.

—Ensuite, l'ONF diffuse des films strictement touristiques, tous en couleur. Présentement, 36 titres figurent au catalogue. Ils traitent de diverses régions ou provinces du Canada. Choisis par un comité formé de représentants de l'ONF et de l'Office national du tourisme, ces films sont commandités par les transporteurs, comme Air Canada, le Canadien National et le Pacifique Canadien. Cependant, la plupart ne sont pas produits par l'ONF.

Ce nouveau secteur de l'activité de l'ONF à Paris va de l'avant. Récemment, par exemple, 66 projections ont eu lieu en France en un mois et ont attiré près de 13,000 personnes. L'objectif est, cela va de soi, de créer le désir de voyager au Cana-

da. On fait appel à deux types de publicité : 1—large diffusion du catalogue; 2—annonces dans des publications spécialisées. Ces annonces sont transformées en dépliants et adressées à diverses associations.

Sans vouloir sous-estimer les films destinés à la clientèle touristique, ou mis à la disposition de nos ambassades, il faut bien reconnaître qu'ils ne constituent par le fer de lance du cinéma canadien. C'est sur le terrain commercial que l'ONF doit se battre pour assurer le succès de nos meilleurs cinéastes, c'est-à-dire dans les salles, les ciné-clubs et à la télévision.

La conquête des marchés européens est difficile, mais il faut respecter la règle du jeu. Autrement, l'ONF pourrait être assimilé à un office de propagande. C'est ainsi que les prix de vente de ses films doivent être alignés sur les tarifs moyens en vigueur où il fait affaires. Ces tarifs varient d'un pays à l'autre, et l'écart est parfois considérable.

Prenons seulement la télévision. En France, un film de catégorie moyenne se vend de \$40 à \$45 la minute, comparative-ment à \$15 en Espagne et \$10 au Portugal.

Le régime protectionniste dont jouit le cinéma de plusieurs des pays "couverts" par le bureau de Paris de l'ONF se révèle un obstacle de taille. Les conditions sont particulièrement dures en France. L'Etat y subventionne largement le court métrage et récompense le distributeur qui sélectionne les productions nationales portant le label de qualité.

—Le distributeur qui achète un tel court métrage, précise M. Chagnon, touche de un à un et demi pour cent de plus que sa part normale des bénéfices du cinéma où passe ce film. Bien entendu, l'exploitant de la salle profite également de l'opération.

Dans une pareille situation, il est clair que l'atout principal de l'ONF demeure la qualité de ses films. Grâce notamment à sa participation aux grands festivals interna-

L'OFFICE DU FILM DU CANADA A MAINTENANT DE NOUVEAUX LOCAUX À PARIS. DE LÀ ON DISTRIBUE LA PRODUCTION CANADIENNE EN FRANCE, EN ITALIE, EN SUISSE, EN BELGIQUE, EN ESPAGNE ET AU PORTUGAL.



Le délégué de l'ONF à Paris, M. Jean-Jacques Chagnon, dans les nouveaux locaux de la rue de Berri, près des Champs-Élysées.

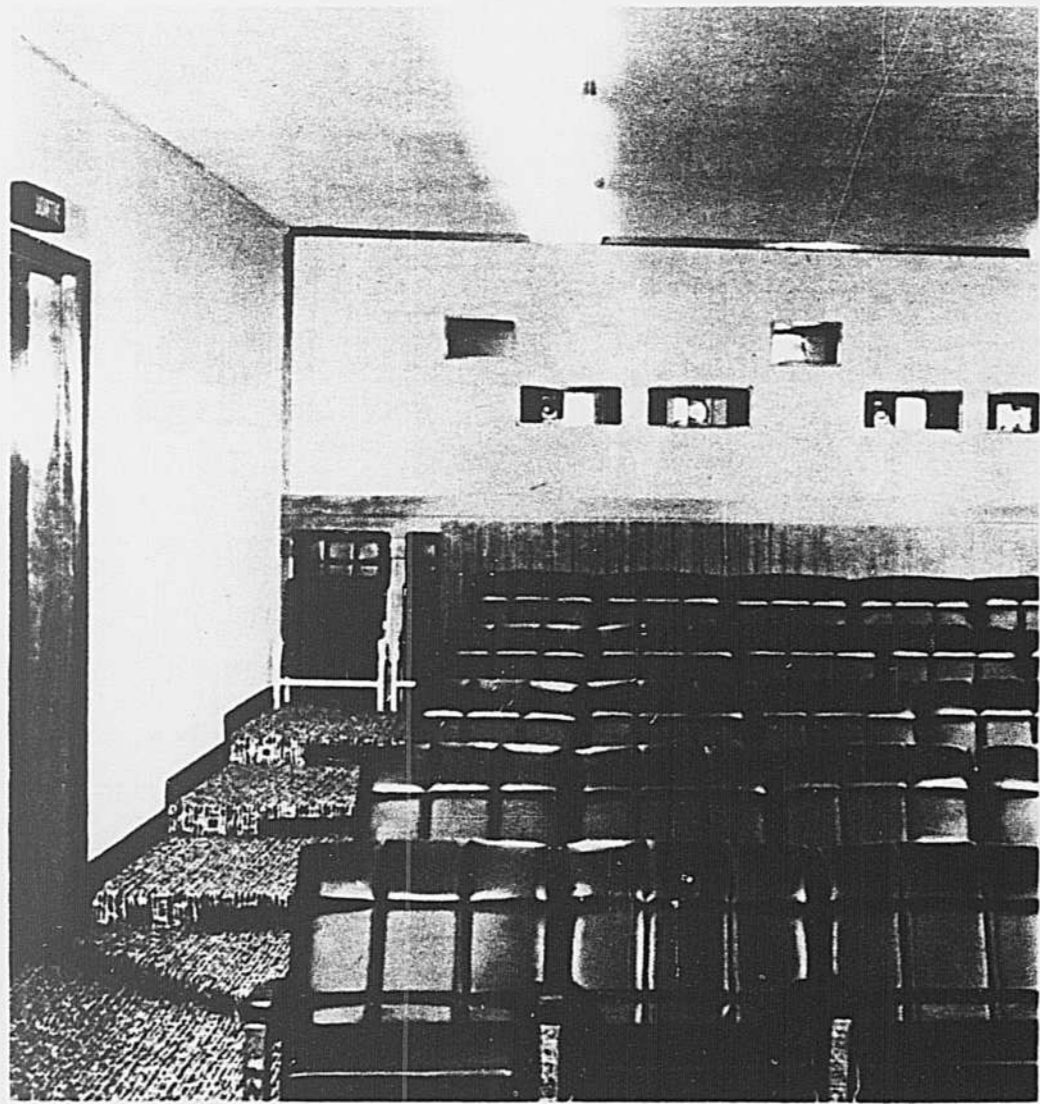
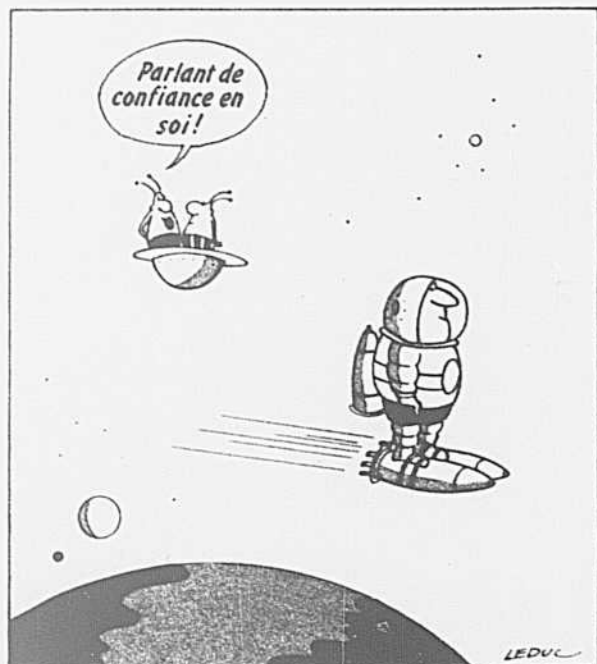
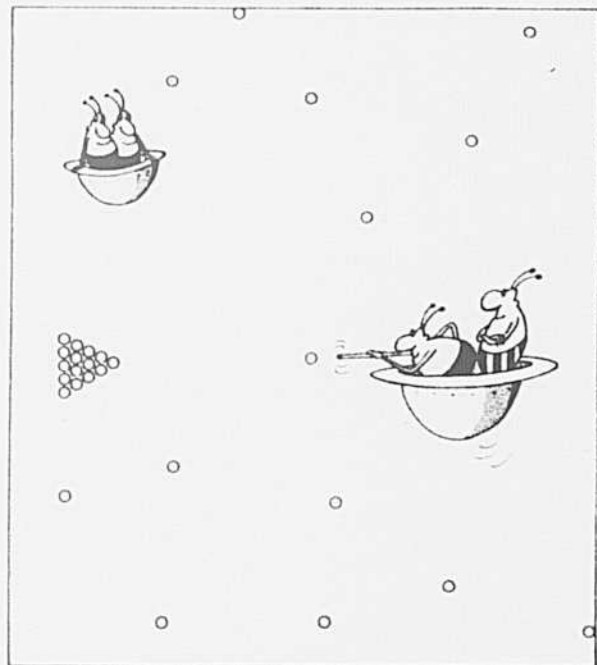
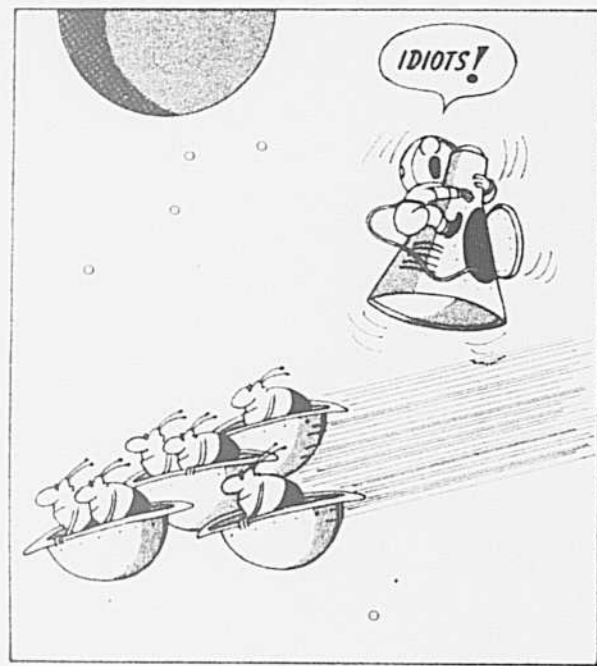


Mlle Lucie Bishop, assistante générale, est aussi chargée de la distribution des films touristiques.

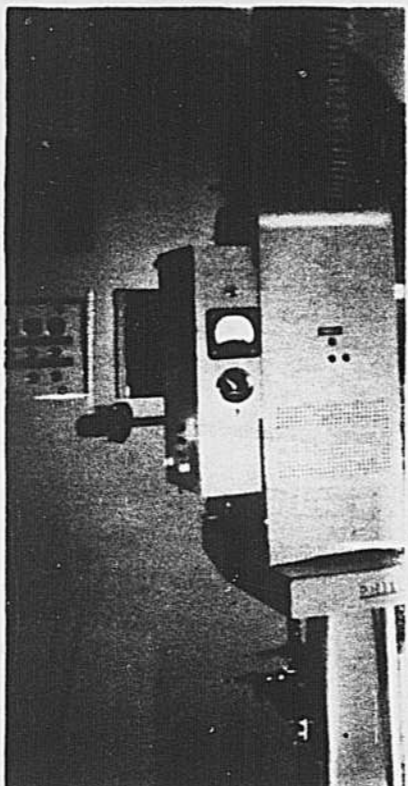
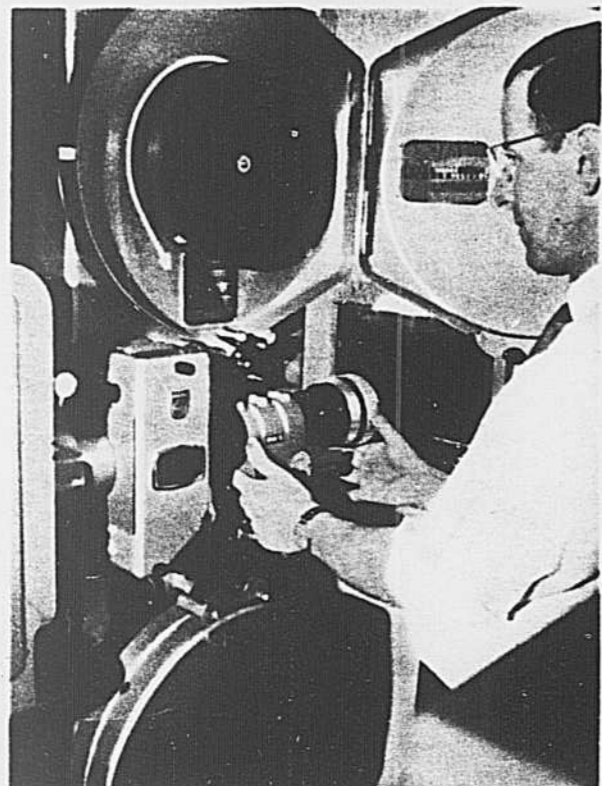


La cinémathèque comprend 700 films "généralistes" et 300 films touristiques.

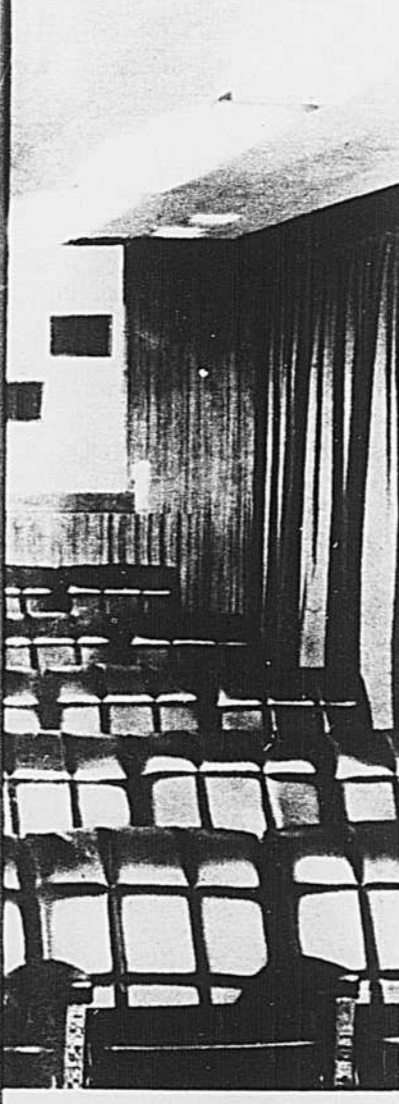
# BIP-BIP par Robert Leduc



La salle de projection : 40 fauteuils moelleux et un équipement ultra-moderne.



La cabine est dotée de deux projecteurs de 35mm et de deux de 16mm. Le projectionniste est M. Jean



tionaux, il possède une longue tradition d'excellence dans le domaine du court métrage.

—Actuellement, 40 titres de l'ONF circulent dans les salles françaises, note M. Chagnon, ce qui représente quelque 200 copies de films.

En 1966, le tableau des ventes de l'ONF en France se présentait comme suit :

—Dans les salles, 12 films, dont "Ke noyouak", de John Feeney; "The Railroad", de Gerald Potterton; "Le Chat dans le sac", de Gilles Groulx.

—A la télévision, 15 films, dont "Pour la suite du monde", de Pierre Perrault, "Patinoire", de Gilles Carle, et "la Canne à pêche", de Fernand Dansereau.

—Dans les ciné-clubs, une trentaine de films.

## Les préférences

Les clients de l'ONF réclament avant tout des films en couleur. Cette vogue ne pose pas de problèmes : plus de 50 pour cent de la production de l'ONF répond sur ce point aux goûts des spectateurs.

Pour ce qui est des films prêtés par les ambassades, les plus en demande sont les documentaires sur les villes. Ces temps-ci, en raison de l'Expo 67, c'est Montréal qui fait prime. L'hiver, la géographie, la faune, la flore du Canada sont également des sujets appréciés.

Le public des salles veut du "spectaculaire". Tout ce qui est historique ne l'émeut guère. Comme personne ne va au cinéma pour le court métrage, sauf au Quartier Latin, les distributeurs n'achètent que les films gais, vivants, astucieux, avec si possible une trame musicale. Fait à souligner, l'origine linguistique des films n'a guère d'incidence sur la vente.

Les cinéastes du Canada anglais ont été les premiers à s'imposer en Europe. Norman MacLaren, Tom Daly, Roman Kroiter, Guy Glover, Wolf Koenig, Colin Low, pour ne mentionner que ceux-là, sont aujourd'hui des valeurs sûres. Puis, ces dernières années, sont apparues les "étoiles" canadiennes-françaises, comme Claude Jutra, Michel Brault, Groulx, Perrault, Jacques Godbout, qui ont donné une personnalité propre au cinéma québécois.

## LE FILM CANADIEN HORS DE FRANCE

### Suisse

C'est un client presque idéal, grâce à une conjonction d'éléments : excellent distributeur, absence d'une industrie nationale du cinéma, renommée de l'ONF connue de longue date, parenté de tempérament du Suisse allemand avec la conception anglo-saxonne du documentaire canadien. Cette conception ne prend pas en France, comme on a pu le voir avec "Les Charpentiers du ciel".

La Suisse est donc le meilleur client de l'ONF, compte tenu des dimensions de son marché, et la "couverture en salles" y est plus grande qu'ailleurs. Du début d'octobre à la fin de décembre 1966, 26 films de l'ONF y ont été projetés dans 59 cinémas pendant 207 jours.

A la télévision, bonne diffusion également.

### Italie

En salles, aucun film de l'ONF. Trois raisons à cela : 1—politique protectionniste ; 2—les programmes comportent deux longs métrages, ne laissant pas de place au court métrage ; 3—peu de ciné-clubs.

A la télévision, gros succès : en 1966, une vingtaine de films y ont été présentés.

Intéressants débouchés également pour le film didactique dans les institutions spécialisées et la télévision scolaire en circuit fermé, très développée.

### Belgique

Excellente couverture en salles : 10 à 15 films par année. Pour les deux tiers, même choix qu'en France, mais MacLaren y "marche" moins bien.

A la télévision, résultats très appréciables.

### Portugal

Depuis plusieurs années, forte distribution en salles. Avec la télévision, signature l'été dernier d'un contrat portant sur une dizaine de films. Bonnes perspectives.

### Espagne

Rien jusqu'à janvier dernier, date à laquelle la télévision a acheté 23 titres de films de MacLaren.



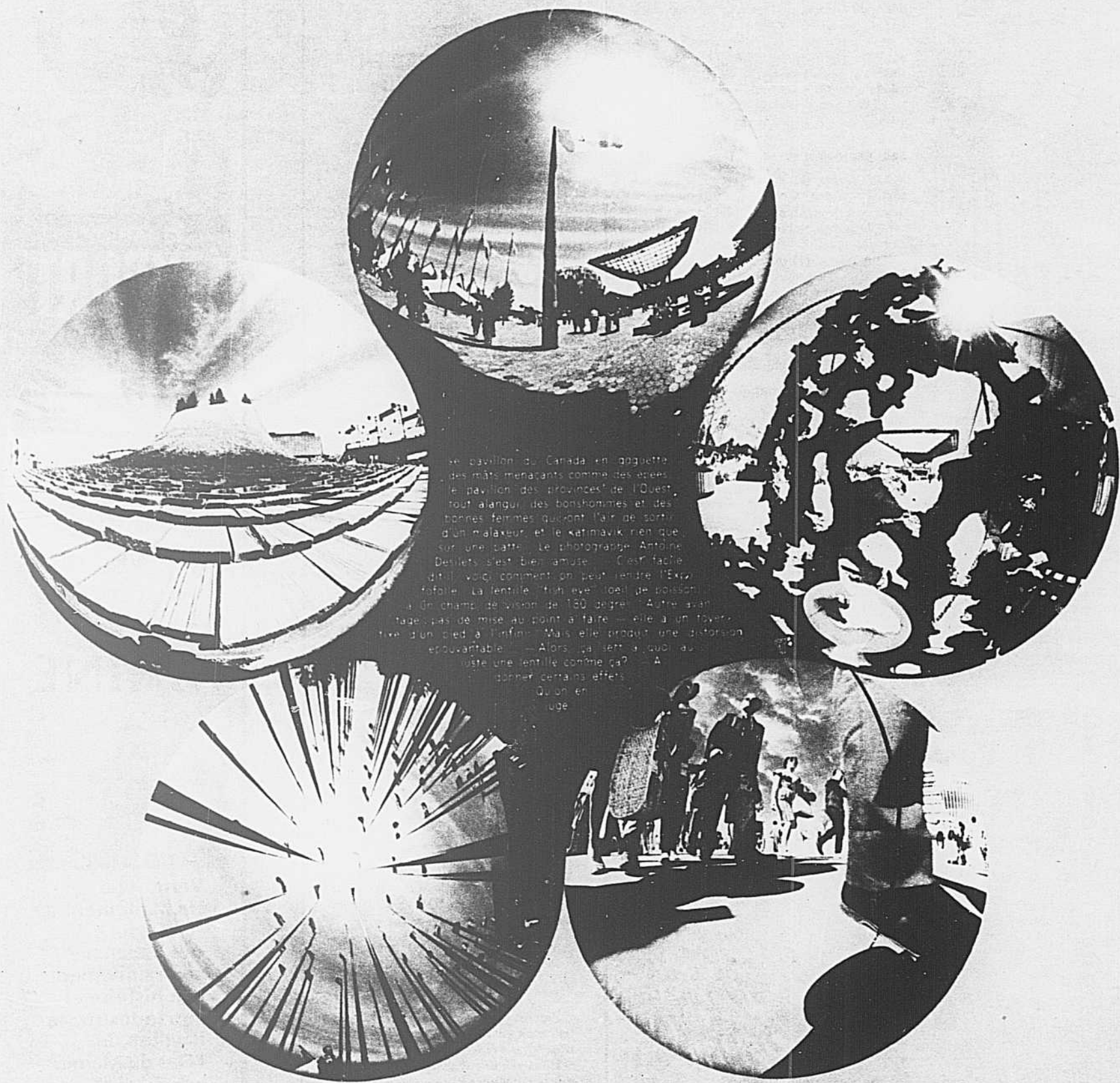
Un monde merveilleux vous attend dans le MAINE



Venez voir l'enchantement de "La Terre des Vacances", son raffinement, son histoire et son industrie au Pavillon de l'Etat du Maine. expo67

Des conseillers expérimentés vous prêteront leur concours pour projeter une excursion et vous fourniront des brochures.

# Expo-distorsions



Le pavillon du Canada en ogquette, des mâts menaçants comme des épées, le pavillon des provinces de l'Ouest tout allongé, des bonshommes et des bonnes femmes qui ont l'air de sortir d'un malaxeur, et le katimavik, rien que sur une patte. Le photographe Antoine Desilets s'est bien amusé. — C'est facile d'être vicieux, comment on peut rendre l'Expo folle. La lentille "fish eye" (œil de poisson) a un champ de vision de 180 degrés. Autre avantage, pas de mise au point à faire — elle a un foyer fixe d'un pied à l'infini. Mais elle produit une distorsion épouvantable. — Alors, ça sert à quoi au juste une lentille comme ça? — A donner certains effets. Qu'on en juge.